

# Blagnac, questions d'histoire **67**

Revue Semestrielle d'histoire locale - mai 2024

Jean-Bernard  
Caumont  
charpentier à Blagnac

*p.1*

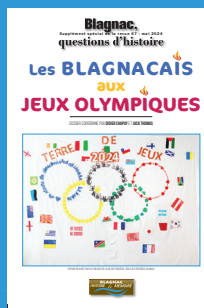
Le mystère du tableau  
de Léonard de Vinci  
trouvé à Blagnac  
fin XIX<sup>e</sup> s.

*p.17*

La famille Aste :  
d'une plaque au cimetière  
à l'histoire d'une famille  
à Blagnac

*p.28*

supplément  
à la revue n°67



*La chapelle Saint-Exupère et le cimetière centre de Blagnac : au premier plan, le carré des enfants*

Une chanson  
pour  
Blagnac

Témoignage de  
Mimouna Mennal  
et portrait de J.P. Sénat

Roumegas :  
un quartier  
sort de terre

Rendez-vous  
Sketchers  
au monastère

## **Blagnac, questions d'histoire**

**Responsable de publication :**  
*Philippe Garcia*

**Comité de rédaction :**

*André Arnal, Suzanne Béret, Olivier Caudron,  
Didier Chapuy, Christiane Combelles,  
Martine Estoup, Michèle Ferlet,  
Philippe Garcia, Sylvia Gioachin,  
Christian Houel, Monique Izaga,  
Monique Lanaspèze, Didier Risser-Maroux,  
Jean-Louis Rocolle, Christiane Solana,  
Annie Thomas, Jack Thomas.*

**Maquette :**

*Philippe Garcia*

**Impression :**

*Multi-Copies Blagnac*

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association  
Blagnac Histoire et Mémoire*

*Siège social :  
BHM - 151, route de Grenade  
31700 Blagnac*

*<http://blagnac-histoire-memoire.fr/>*

*facebook : @histoireblagnac*

## *sommaire*

**Blagnac, questions d'histoire / n°67 / mai 2024**

<b>Jean-Bernard Caumont charpentier à Blagnac</b>	p.1
<b>Le mystère du tableau de Léonard de Vinci trouvé à Blagnac fin XIX<sup>e</sup> s.</b>	p.17
<b>La famille Astre : d'une plaque au cimetière à l'histoire d'une famille à Blagnac</b>	p.28
<b>Une chanson pour Blagnac</b>	p.40
<b>Guerre d'Algérie : l'histoire partagée et apaisée</b>	p.42
<b>Témoignage de Mimouna Mennal</b>	p.42
<b>Jean-Pierre Sénat, un homme d'honneur</b>	p.44
<b>Roumegas : un quartier sort de terre</b>	p.51
<b>Peindre et dessiner in situ : rendez-vous Sketchers au monastère !</b>	p.59

# Jean-Bernard CAUMONT

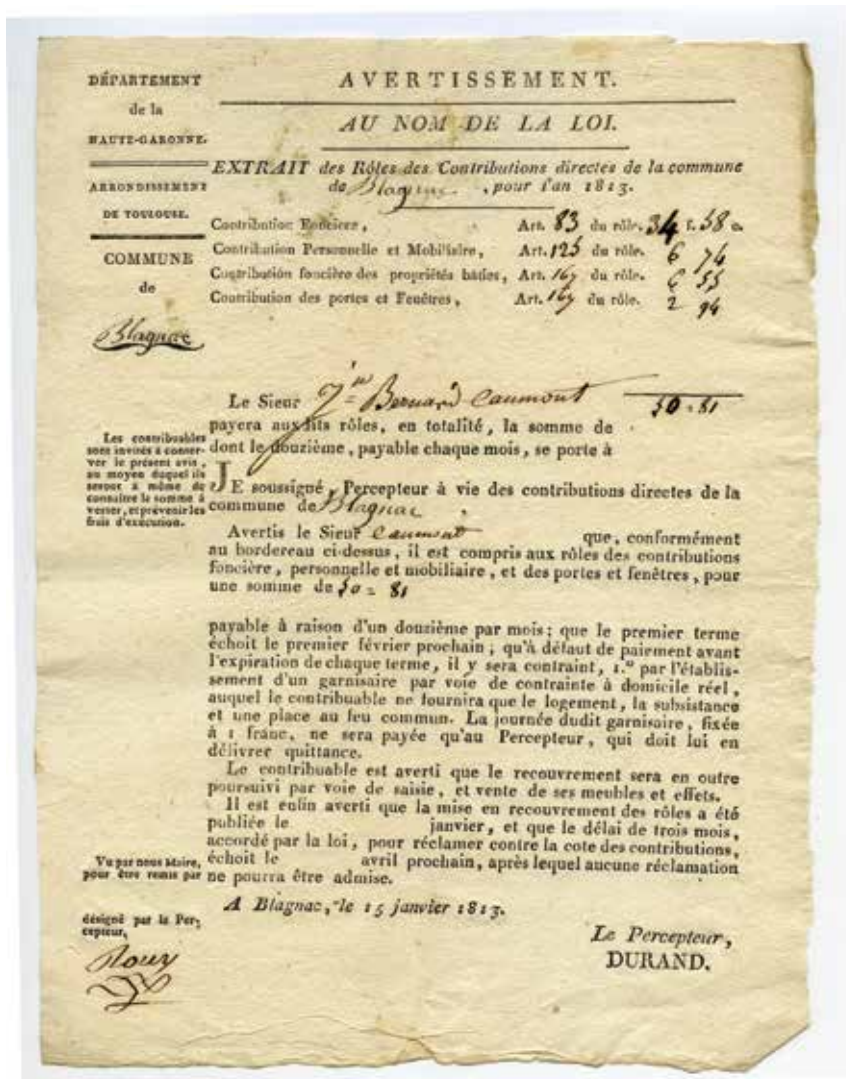
## charpentier à Blagnac

par Christiane Solana

Quelques avertissements de taxes adressés à un Blagnacais ayant vécu de 1766 à 1840, dans la commune de Blagnac, sont à l'origine de cet article.

Il s'appelait Jean-Bernard Caumont, a connu l'Ancien Régime dans sa jeunesse, a traversé toute la période révolutionnaire et les changements politiques... Il a donc passé les premières années de sa vie au temps des idées fondatrices qui ont conduit la France à la Révolution. Il fait partie du peuple, il devient charpentier et doit, selon nos documents, payer de nombreuses taxes. La famille de cet homme habite la commune depuis longtemps. On peut citer un certain Jean Caumont, inscrit dans la liste des "taillables" dans le livre terrier de 1655 et cité par B. Lavigne dans son livre, "Histoire de Blagnac".

Nous allons tenter de tirer des informations de ces avertissements et nous évoquerons quelques aspects du village de Blagnac à l'époque, la famille de J.B.Caumont, son métier, et les taxes dont il a dû s'acquitter.



Avertissement de paiement de 1813 (Collection BHM)

## BLAGNAC AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

Jean-Bernard Caumont est né à Blagnac le 30 août 1766, et y a vécu jusqu'au 10 février 1840.

En 1762, soit quatre ans seulement avant sa naissance, le nombre de feux dans le village était de 219, ce qui, si l'on compte en moyenne quatre personnes par foyer, donne environ 876 habitants. Entre 1714 et 1782, on dénombre 2973 naissances, 644 mariages et 2654 décès, soit un solde global positif de la population blagnacaise qui passe à 319 feux, une importante augmentation de population. En 1788, un recensement officiel l'établit à 1197 habitants.

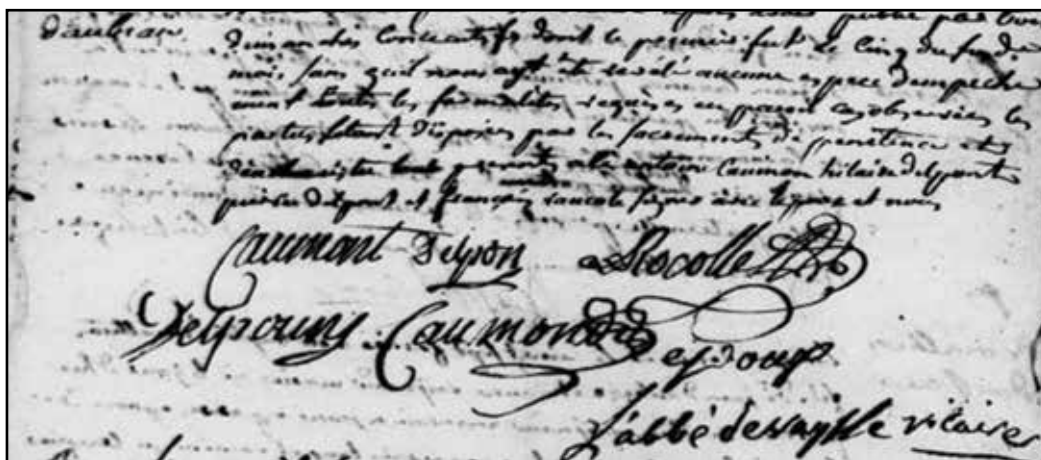
Blagnac était une baronnie qui s'étendait de part et d'autre de la Garonne, avec de belles terres fertiles, selon Guy Eché. Ses possesseurs recevaient les revenus des terres exploitées, exerçaient de nombreux droits féodaux ainsi que des droits de justice.

On y cultivait du froment, du méteil ou mélange de céréales, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du millet, du maïs, des légumes, des vignes. Des animaux étaient élevés pour le travail des champs, la production de lait et de viande.

L'ensemble des travailleurs agricoles était composé de propriétaires exploitant leurs terres de petite ou moyenne superficie, et de maîtres-valets cultivant des terres plus ou moins étendues pour le compte de familles bourgeoises ou nobles qui habitaient souvent à Toulouse.

À cette époque, les problèmes alimentaires affectent toutes les régions de France, dans les classes de travailleurs qui sont soumis à des prélèvements des seigneurs et du clergé (droits seigneuriaux et dîme).

Signatures  
de son acte  
de mariage  
(AM Blagnac)



De nombreux métiers artisanaux étaient pratiqués dans le village sous l'Ancien Régime. Nous pouvons citer les fileurs de lin et de chanvre, les tisserands, les tonneliers, les forgerons, les meuniers, les cordonniers, les charretiers. Dans le domaine du bâtiment, nous retrouvons les charpentiers, les maçons, les tuiliers. Guy Eché précise qu'une enquête de 1782 mentionne deux tuileries à Blagnac.

Un boucher abattait lui-même les bêtes dans un petit bâtiment situé près de la porte de Garonne. Travaillaient également dans le village un boulanger, des quincailliers, et des marchands en huile, poivre, morue, savon, chandelles et autres marchandises, qui prirent plus tard le nom d'épiciers. Il existait également quelques cabaretiers. De nombreuses femmes exerçaient le métier de blanchisseuses. Parmi les catégories sociales les plus représentées, les brassiers, des hommes ou des femmes qui louaient leurs bras pour travailler, le plus souvent au jour le jour.

L'instruction n'était pas très répandue dans le village, comme ailleurs bien sûr. La plupart des Blagnacais ne savaient ni lire ni écrire. Bertrand Lavigne signale que même certaines personnalités du village ne savaient pas signer. En revanche, Jean-Bernard Caumont, lui, savait bien signer son nom comme il l'a fait sur son acte de mariage en 1789 : il signe « Caumont époux ».

## IDÉES NOUVELLES

Les idées nouvelles avaient été émises par Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau, philosophes dits des Lumières, qui avaient critiqué la monarchie absolue, la société d'ordres et l'Église. Ils défendaient l'idée que les hommes sont égaux en droits, et qu'il fallait donc construire une égalité de fait.

Selon eux, les hommes sont libres de penser, de parler, d'écrire. Les privilèges de quelques-uns doivent disparaître, ainsi que les injustices sociales, le pouvoir arbitraire, l'intolérance sur le plan religieux.

Les préjugés doivent être combattus et il est important d'ouvrir le savoir au plus grand nombre. L'idée que les inégalités ne sont pas naturelles doit triompher. La propriété privée, le travail contraint ont permis à une petite partie de la population de dominer et d'exploiter l'autre partie. Il faut modifier ce système social au prix de la remise en cause de la domination dynastique.

Les Français accéderont à l'idée de l'appartenance à une communauté nationale, qui aura sa fête le jour anniversaire de la prise de la Bastille et ils se battront pour défendre la nation.

Les inégalités n'ont pas disparu d'un jour à l'autre, mais les réalités politiques ont pris la voie du changement. Jean-Bernard Caumont a grandi au plus fort de ce débat.

## LA FAMILLE DE JEAN-BERNARD CAUMONT

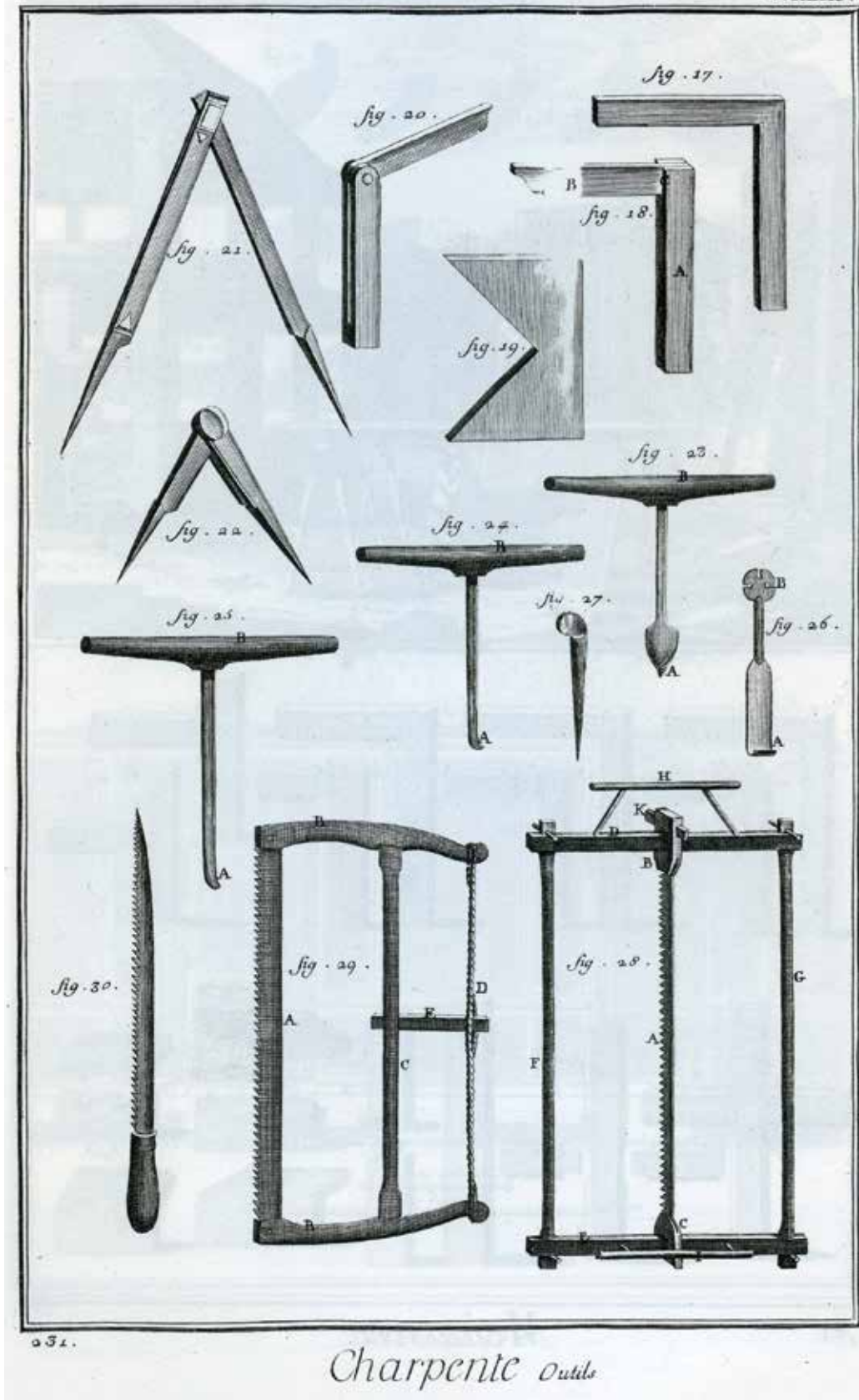
Le père de Jean-Bernard, Bertrand Caumont, charpentier de métier, a épousé Gabrielle Laux, de Blagnac également, avec laquelle il a eu sept enfants, nés dans le village :

- Jean Caumont, né le 28 décembre 1749
- Hilaire Caumont, né le 19 février 1752
- Marguerite Caumont, née le 29 décembre et mariée à Pierre Delpont
- Etienne Caumont, née en 1756
- Toinette Caumont, née en 1758 et mariée le 5 février 1782 à François Rocolle, lui-même né le 25 février 1760
- Catherine Caumont, née en 1761
- Jean-Bernard Caumont, né le 30 août 1766, marié le 28 avril 1789 avec Marie Daubian, née à Blagnac d'André Daubian et de Jacqueline Delpech, et décédée le 25 mars 1837

Jean -Bernard Caumont et Marie Daubian ont eu quatre enfants :

- Gabrielle, née en 1791
- Marguerite, née le 12 août 1793 et mariée le 28 mars 1816 avec Georges Laux, né le 19 février 1797
- François, né le 14 juillet 1795 et marié à Blagnac le 9 août 1824 avec Antoinette Bosc, né le 4 avril 1803 (Ils eurent une fille à Blagnac le 2 novembre 1826, nommée Antoinette Caumont.)
- Hilaire Caumont, né le 8 octobre 1797 à Blagnac et marié, toujours dans le même

Les outils  
du charpentier  
(encyclopédie  
universelle  
de Diderot)



village à Jeanne Montassel, née le 27 février 1805 (Ce dernier couple aura, le 15 février 1827, un enfant dont le nom est aussi Jean-Bernard Caumont, comme son grand-père.)

La majorité s'atteignait alors à vingt-cinq ans. Il a donc été majeur en 1791, année de la première Constitution française. Il avait connu l'Ancien Régime, société basée sur l'inégalité des classes. Sa famille appartenait au Tiers-État, qui gagnait sa

subsistance par le travail.

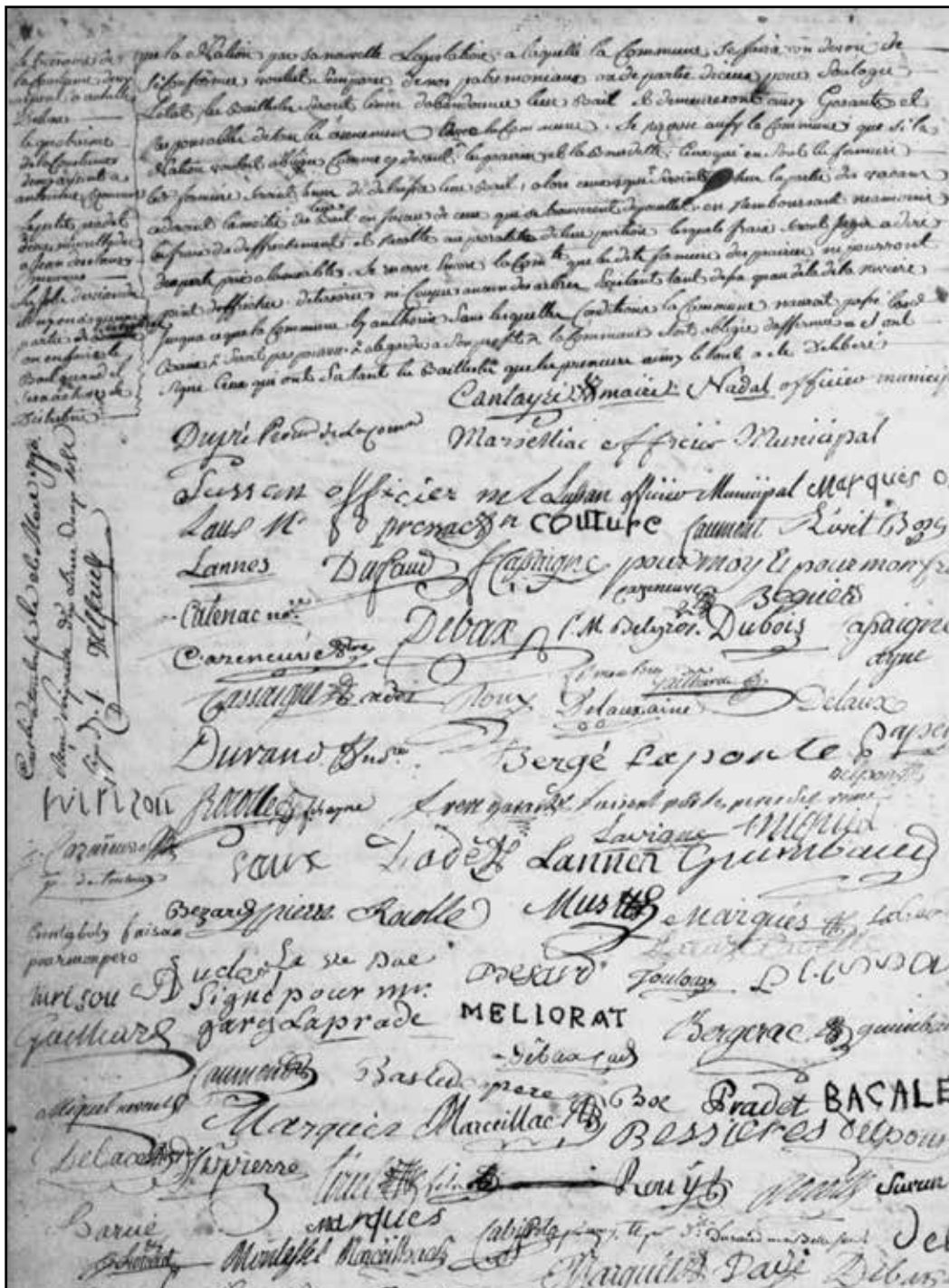
Des informations sur les évènements lui parvenaient, surtout lorsque ceux-ci transformaient le paysage politique, et que les pratiques s'en trouvaient modifiées jusque dans les campagnes, la transmission pouvant parfois être incomplète.

Si la presse existait, les nouvelles mettaient du temps pour traverser le territoire français.

La gazette réputée de l'époque, la "Gazette de Leyde" (1) refuse de publier les nouvelles reçues de Paris évoquant les affrontements sanglants dans la capitale.

Des informations circulèrent tout de même et l'on pensa aux prémices d'une guerre civile ou à une histoire de brigands menaçant les récoltes, ce qui créa une « Grande Peur » se répandant dans plusieurs régions. Cette peur toucha de nombreuses villes, dont Toulouse, et de nombreux villages de ses environs.

De la Révolution naîtra, par réaction, un réseau de médias pour informer les Français de ces faits exceptionnels. La propagation des journaux s'affirme peu à peu et elle



Procès-verbal de la délibération du 22 décembre 1789 à Blagnac avec la signature des Caumont (AM Blagnac)

participe à la constitution d'un réseau d'informations, espace public politique et aussi littéraire.

Pendant la jeunesse de J.B. Caumont, les idées de liberté et d'égalité devant la loi ont fait leur chemin. Les réponses que ce pouvoir a faites aux différents événements et revendications populaires ont discrédité le souverain, jusqu'à ce que la Convention Nationale abolisse la Royauté le 21 septembre 1792 et proclame la République.

La France va passer d'un roi disant : "la loi, c'est moi", à sa décapitation.

De 1766 à 1840, la vie de Jean-Bernard Caumont s'est déroulée dans une remarquable suite de révoltes et de changements impactant la politique, l'organisation sociale, mais aussi pendant un siècle d'émergences scientifiques et industrielles modifiant de façon profonde les manières de vivre et de penser.

A noter que Jean-Bernard CAUMONT et Antoine CAUMONT étaient présents à l'assemblée de la communauté de Blagnac, qui s'est tenue le 22 décembre 1789, avec environ deux-cents autres hommes et femmes, pour décider le partage des terres communales aux Quinze Sols, au bénéfice des habitants et bien tenants. Leurs noms figurent dans la délibération et tous les deux signent le registre.

## LE MÉTIER DE CHARPENTIER

*Charpente de la  
grange de la ferme  
de Barricou,  
quartier  
d'Andromède  
(Blagnac et  
Beauzelle)*

Nous avons dit que l'instruction n'était pas très répandue dans les familles du tiers Etat quand Jean-Bernard était enfant, même si une école était installée à Blagnac dans la maison de ville. Un maître et une maîtresse y enseignaient, les pauvres pouvant recevoir l'instruction gratuitement. (2)

Les parents, selon leurs possibilités, essayaient d'apprendre à leurs enfants tout ce qui pouvait leur être utile, le plus souvent leurs propres savoirs manuels et tech-

niques. C'est dire que les métiers nécessitant une formation précise étaient souvent enseignés dans l'enceinte familiale, ou sous forme de placement dans une autre famille.

Dans la famille Caumont, le père, charpentier, a enseigné son métier au plus jeune de sa descendance. Il assurait ainsi son avenir. Le jeune garçon semblait certainement capable de s'engager dans cette voie qui sollicite des qualités, dont un sens important des responsabilités. Le fils a sûrement bénéficié de la reconnaissance due à l'accompagnement de son père dès le début de sa carrière, la transmission familiale apparaissant comme un gage de qualité.

Pour être un bon charpentier, un corps robuste et de l'adresse étaient nécessaires, avec de la réflexion et de la créativité. Il était important, aussi, de ne pas être sujet au vertige.

Le métier de charpentier existe depuis l'Antiquité. Il n'est pas très représenté en Mésopotamie et en Egypte, mais il



l'est en Grèce où les premiers temples sont faits de bois. A partir du XII<sup>e</sup> siècle, le charpentier devient un professionnel aux compétences reconnues. Le terme de charpentier se répand au siècle suivant. Cette profession n'ayant pas droit à l'erreur fut l'une des premières professions à se regrouper et à s'organiser.

En effet, la construction des cathédrales nécessite que les maîtres bâtisseurs et, en particulier les maîtres charpentiers, voyagent de chantiers en chantiers et partagent leurs savoir-faire. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les charpentiers sont souvent en première ligne lors des grandes grèves qui marquent l'époque.

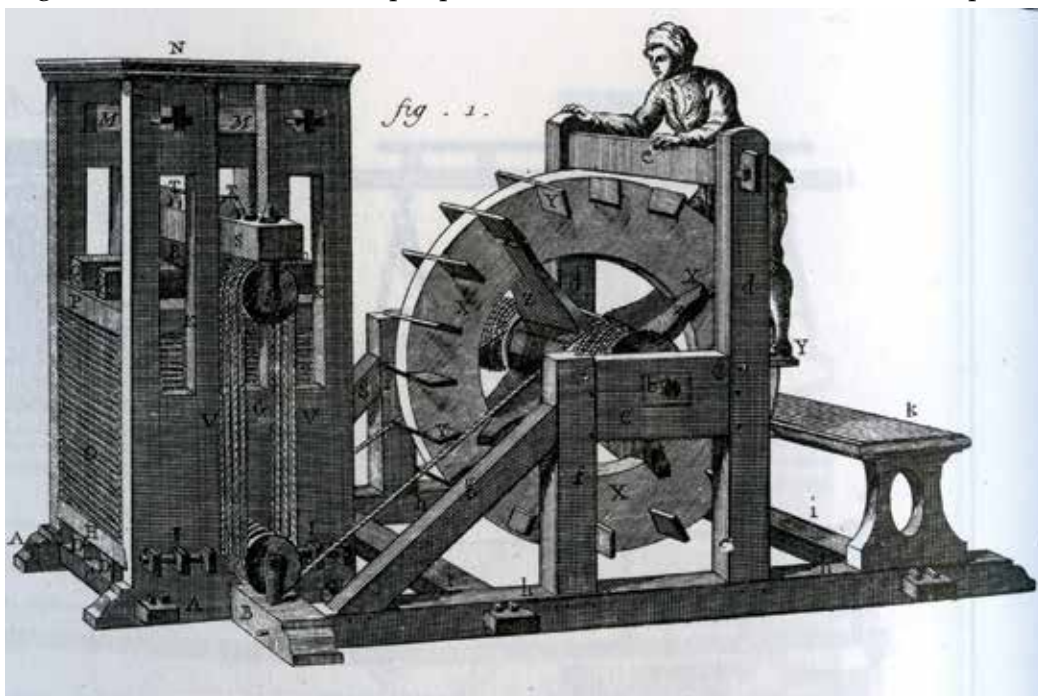
Le charpentier est l'ouvrier qui assemble des pièces de bois soutenant la construction. Nous trouvons la définition du métier dans l'Encyclopédie de Denis Diderot et de Jean d'Alembert (1758) : le charpentier est « l'ouvrier qui a le droit par lui-même de faire, ou de faire exécuter, tous les ouvrages en gros bois qui entrent dans la construction des édifices. »

Il participe avec les maçons et les tailleurs de pierre à la construction des différents bâtiments : maisons, granges, moulins, châteaux, cathédrales, ponts...

Il convient, dans ce métier, d'adapter son travail à l'objectif final en tenant compte des moyens et des contraintes qui varient nécessairement d'un chantier à l'autre, avoir l'esprit d'initiative, l'esprit d'équipe, répondre de façon rapide et efficace aux problèmes de tous ordres qui peuvent se présenter lors de la réalisation du projet. Outre les charpentes composées d'un assemblage complexe de poutres, solives, chevrons, il fabrique les appareils de levage, comme les roues à écureuil.

Remarquons que l'on distingue dès les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ces charpentiers dits de "grande cognée", avec les charpentiers de "petite" cognée, qui se spécialisent dans des ouvrages de plus petites dimensions, comme les meubles, les bancs, les portes et que l'on nommera plus tard des menuisiers.

Les charpentiers ont utilisé des matériaux et outils existant au fil du temps : citons la craie, la ficelle pour indiquer une position, la graisse et le savon pour huiler les différents mécanismes. Citons aussi l'équerre ou "pied du roi" au XVIII<sup>e</sup> siècle, un instrument formé de deux pièces ajustées en angle droit, permettant de vérifier les angles ou de les tracer. Le compas permet de dessiner des cercles, de les comparer,



*Roue à écureuil  
dans l'encyclopédie  
de Diderot*

de mesurer ou de reporter des distances. L'herminette, une petite hache dont le plan du tranchant est perpendiculaire au manche sert à débarrasser le morceau de bois de l'écorce, c'est-à-dire à parfaire l'équarrissage des pièces.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle et surtout le XV<sup>e</sup>, le principe de la roue est adapté aux engins de levage afin de monter des charges lourdes et sont mises au point ce que l'on nomme des roues à écureuil. Ces roues à écureuil sont des instruments fixes, arrimées à la maçonnerie. Lorsqu'elles ne sont pas en activité ou que la construction s'élève, les charpentiers les démontent et les positionnent plus haut. Ces grues sont actionnées grâce à un tympan dit aussi cage "d'écureuil" ou treuil à tambour, constitué par un grand tambour mobile. Le tambour enroule la corde qui tire la charge à soulever. L'énergie est créée par le poids des hommes qui marchent à l'intérieur sur des planches ou des lattes placées à cet effet. Une poulie munie d'un cliquet anti-retour évite que la charge n'inverse le sens du tambour. De lourdes pièces pourront ainsi être levées.

Le métier s'apprend par la répétition des gestes enseignés par le charpentier formateur et nécessite une pratique régulière.

Les bois devaient être suffisamment durs selon les pièces placées, les possibilités techniques des outils étaient simples.

De la force, de l'équilibre et de la concentration étaient indispensables pour réaliser le travail : évaluer les dimensions, tracer, suivre un trait de coupe, évaluer les dimensions des pièces, réaliser des manipulations particulières selon le chantier en gérant ses mouvements. Il fallait aussi savoir garder son équilibre sur de longues poutres lourdes à déplacer, manipuler, enjamber, dans des situations de montages en construction souvent dangereux.

La concentration devait être absolue.

Les charpentiers utilisaient du chêne pour leur construction car son bois est très dense, très résistant, mais le chêne est cher. Il correspond à des éléments d'une charpente qui doivent présenter une très grande solidité. Il est associé à des résineux, parmi lesquels le pin et le sapin, de prix plus accessible. Beaucoup de bâtiments traditionnels étaient un mélange bien pensé de chêne pour les pièces verticales et de résineux pour les parties de la charpente qui pouvaient se contenter d'un bois moins coûteux.

La vie d'un arbre et la manière dont il a été abattu ont aussi des conséquences sur les qualités de son bois. Un arbre grandit plus ou moins vite, selon qu'il pousse en

*Chêne vert*  
(Source Freepik)



forêt, dans des espaces naturels ou des plantations. Un bois très résistant provient d'un arbre qui se forme sur le long temps. Le mélèze, par exemple, est un conifère poussant très lentement. Il résiste au temps et il est recherché pour la charpente. La saison d'abattage a aussi un impact. La sève étant une nourriture recherchée par les insectes, il convient d'abattre les arbres quand ils sont les plus pauvres en sève, ce qui rend leur bois moins convoité par les parasites.

Le bois étant moins riche en eau l'hiver, et de ce fait, séchant mieux, il est plus dense, plus résistant, moins vulnérable à la pourriture et moins attaqué par les champignons.

Les arbres étaient donc abattus de novembre à février, quand la nature est au repos. Certains charpentiers achetaient le bois, d'autres coupaient les arbres.

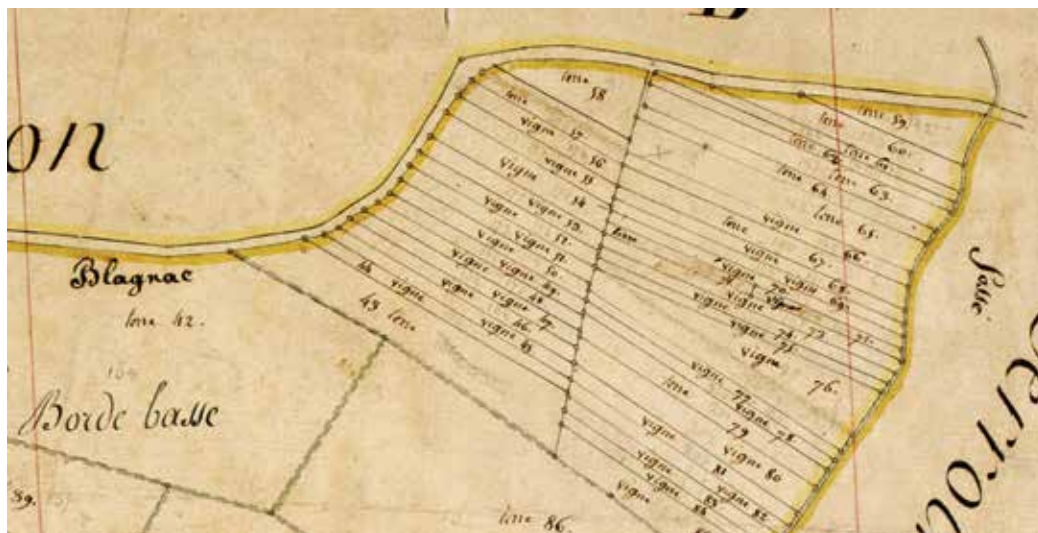
Précisons tout de même que les ouvriers du bois récupéraient aussi, dans les charpentes à démolir, tout le bois qui méritait encore d'être utilisé.

## CAUMONT, PROPRIÉTAIRE DE TERRES AGRICOLES



*Maison et patus de Jean Bernard Caumont, cadastre de 1809, section 82, rue des Nobles - actuellement Bacquié-Fonade - à Blagnac (AD 31 3P1074)*

Les documents conservés à la mairie de Blagnac pour le début du XIX<sup>e</sup> siècle montrent que J-B. Caumont était également un propriétaire de nombreuses parcelles de terre. Le cadastre dit de Napoléon, indique qu'il possédait 71 parcelles de terres, vignes, etc. en plus de sa maison. Ses propriétés sont situées dans divers quartiers, soit aux Ramiers, dans la section D, dite Baradels, la section F ou Des Peyroux, la section H ou du village et la section C. Caumont est aussi propriétaire de parcelles à Colomiers.



*Terres de JB Caumont dans le quartier de Bordebasse à Blagnac, sections 59 et 67 du cadastre de 1809 (AD 31 3P1074)*

Au total, leur superficie est de presque 39 arpents de Toulouse, soit environ 22 hectares. Cela fait de lui un propriétaire « moyen » au sens qu'il ne possède pas une grande exploitation agricole comme pouvaient en avoir les riches Toulousains de l'Ancien Régime. En même temps, il se situait bien au-dessus de la plupart des autres habitants par l'étendue de sa propriété. Nous savons aussi que lors du partage des terres communales en 1790, au début de la Révolution, Caumont a pu acquérir une parcelle qui se trouvait dans ce que nous appelons les Quinze Sols. Se pose alors une question : Caumont était-il plus artisan que paysan ? Exploite-t-il lui-même ses terres, on les faisait-il exploiter par des brassiers ou journaliers ? Ses terres avaient-elles des arbres qu'il pouvait couper pour son travail de charpentier ? Les documents ne nous le disent pas.

## LES IMPÔTS DE L'ANCIEN RÉGIME À LA RESTAURATION

Les populations de la France d'Ancien Régime étaient soumises à plusieurs types de prélèvements. L'Église catholique prélevait la dîme pour l'entretien du clergé et des églises. Les seigneurs, nobles ou non, prélevaient des droits seigneuriaux dont le cens et le champart. L'État n'était pas en reste avec des impôts directs et indirects dont le plus important était la taille qui pesait sur la propriété foncière. Dans notre région, toutes les terres ne payaient pas la taille, une terre pouvait être dite « roturière » et le propriétaire, noble ou non, devait payer cet impôt. En revanche, pour les terres dites « nobles », la taille ne s'applique pas quel que soit le statut du propriétaire. Les compoix, ancêtres de nos cadastres, permettaient de déterminer l'étendue et la valeur des propriétés et de répartir la taille équitablement. Parmi les impôts indirects, la gabelle, taxe sur le sel, constituait une dépense importante pour les ménages, surtout les plus modestes.

Guy Eché signale que le 25 mars 1789, les habitants de Blagnac âgés de vingt-cinq ans au moins et inscrits sur les rôles des impôts se réunissaient pour rédiger le cahier de doléances de leur commune, destiné à préparer les États Généraux. Trop jeune encore, Jean-Bernard Caumont en était absent.

Quand la Bastille tomba, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le 26 août 1789, affirma que "les hommes naissent libres et égaux en droits" (art.1) et que "la loi est la même pour tous" (art. 6).

S'il revient à l'état d'entretenir la force publique et de faire face aux dépenses d'administration, cette charge doit être "également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés" (art 13). La contribution publique est nécessaire, "librement" consentie et répond aux besoins réels de l'État.

Pendant la Révolution, de nouveaux impôts sont votés :

- la contribution foncière, le 23 novembre 1790, concernant les propriétés foncières ;
- la contribution mobilière, au début en l'année 1791, qui présentait deux éléments : une taxe civique égale à la valeur de trois journées de travail et une taxe sur les revenus de l'industrie et la richesse mobilière ;
- la contribution des patentes qui s'adresse aux personnes exerçant une activité commerciale, industrielle ou libérale ;
- la contribution sur les portes et fenêtres, qui fut instituée en 1798. Elle évaluait le revenu par le dénombrement des ouvertures d'une habitation.

Si les discours sur la fiscalité à la Convention sont marqués par les discours égalitaristes, se diffuse, en même temps, l'idée que "nul citoyen n'est dispensé de l'honorable obligation de contribuer aux charges publiques". Payer l'impôt devient un symbole de citoyenneté.

Le contribuable adhère à l'impôt, le sachant nécessaire au fonctionnement des institutions et juste, car il est adapté aux avoirs de chacun.

"Impôt unique, impôt inique", disait en son temps Voltaire.

Et Lavigne écrit que "l'ordre et la clarté ne furent réellement introduits dans nos finances que par la Révolution lorsque, par l'application du système décimal, la livre prit le nom de "franc", qu'elle fut divisée en cent parties égales, ou centimes, et fit disparaître les autres monnaies.

Napoléon Bonaparte organise, avec la loi du 17 février 1800 l'administration du territoire français : chaque département aura un préfet représentant le pouvoir central et dont l'une des missions est de faire rentrer les impôts et de participer à leur contrôle.

## **LES APPELS DE TAXES À J.B. CAUMONT ET CE QU'ILS NOUS APPRENNENT**

Le contribuable J.B. Caumont possédait de nombreuses parcelles. Il vivait sans doute correctement de son métier de charpentier. Des terres cultivables sont un placement.

Parcourons les documents adressés à notre charpentier en 1797, 1800, 1803, 1805, 1810, 1811, 1813 et 1816, datés jusqu'en 1805 selon le calendrier républicain.

Ils émanent du canton de Toulouse ou du département de la Haute-Garonne.

Ces taxes sont payables tous les mois, mais certains appels le sont dans les trois jours, ou même dans les vingt-quatre heures pour un avertissement datant du 28 février 1813 et ayant pour objectif « l'armement et équipement de six cavaliers ».

Lorsque l'on examine les papiers de J.B. Caumont parvenus jusqu'à nous, on voit que les avis fiscaux occupent une grande place. Pour l'essentiel, ils portent sur les principaux impôts directs de cette époque (Révolution, Premier Empire, Restauration). En tant que propriétaire à la fois de terres et d'une maison, Caumont est soumis à la contribution foncière avec deux composantes, la partie imputée aux terres possédées et la valeur présumée des revenus qu'elles produisent, et la partie propriété bâtie qui porte sur sa maison et ses dépendances. Cette contribution foncière est un impôt dit de répartition, c'est-à-dire que le gouvernement fixe une somme pour chaque département et pour chaque commune. La mise en place du cadastre permet de répartir la somme due par Blagnac entre tous les propriétaires de terres et de bâtiments.

Caumont est également soumis à la contribution personnelle et mobilière. Celle-ci est également un impôt de répartition et pèse sur la valeur locative des immeubles possédés par Caumont, très similaire dans son esprit à la taxe d'habitation de notre époque. Elle pouvait aussi peser sur des domestiques ou des chevaux, mais rien ne nous dit que Caumont employait un ou plusieurs domestiques ou possédait un cheval.

La contribution des portes et fenêtres fait porter le montant de l'impôt au nombre et à la taille des ouvertures extérieures des maisons d'habitation. D'une certaine façon, elle fait payer une certaine forme d'ostentation, portes et fenêtres et leur taille étant souvent liées au prestige de la construction. Nous ne savons pas à quoi ressemblait la maison de Caumont mais il payait cet impôt comme l'ensemble des Blagnacais.

Un document de 1797, réglable dans les trois jours, est envoyé par le canton de Toulouse, commune de Colomiers ; la somme doit être donnée au percepteur

Quittance de  
paiement de  
patente An 9  
de la République,  
(Collection BHM)

*carpenter*  
**PATENTE de maçon, pour l'an 8-**

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE,**

COMMUNE d *Blagnac* dont la population est de \_\_\_\_\_ ames.

 Bon pour l'an huit de la République.  
N.° *77*.

Nous *préfe de*  
département de la Haute-Garonne, sur la présentation et remise à nous  
faites par le citoyen *Jean Bernard Caumont*  
ayant son principal domicile dans la commune d *Blagnac*  
de la quittance à *lui* délivrée le *16 nivose* an 9 par le citoyen  
*Hilmas* receveur au bureau de l'enregistrement d *Toulouse*  
sous le n.° *963* de son registre de recette; de laquelle il résulte que  
le dit citoyen *Jean Bernard Caumont* déclaré vouloir exercer la  
*profession de maçon et charpentier*

et qu' il a payé la somme de *vingt quatre francs* savoir celle de *5 fr.* pour le droit fixe, et celle de *60 c.* pour  
le dixième de la valeur locative d *son habou*  
suivant le tarif et la loi du 1.° brumaire an 7, pour *l'an 8*  
lui avons en conséquence délivré la présente patente, au moyen de laquelle  
il pourra exercer pendant l'an 8 la susdit *profession de*  
*maçon et charpentier*  
sans trouble ni empêchement, en se conformant aux lois et aux réglemens  
de police.

Et a le dit citoyen signé tant au registre, sous le n.° *77*  
ci-dessus, que sur la présente.

Fait et délivré à *Toulouse* le *16 nivose* an 9  
de la République française, une et indivisible.

*Caumont*  *J. L. Richard*  
*préf. de*  
*J. F. J. J. J.*

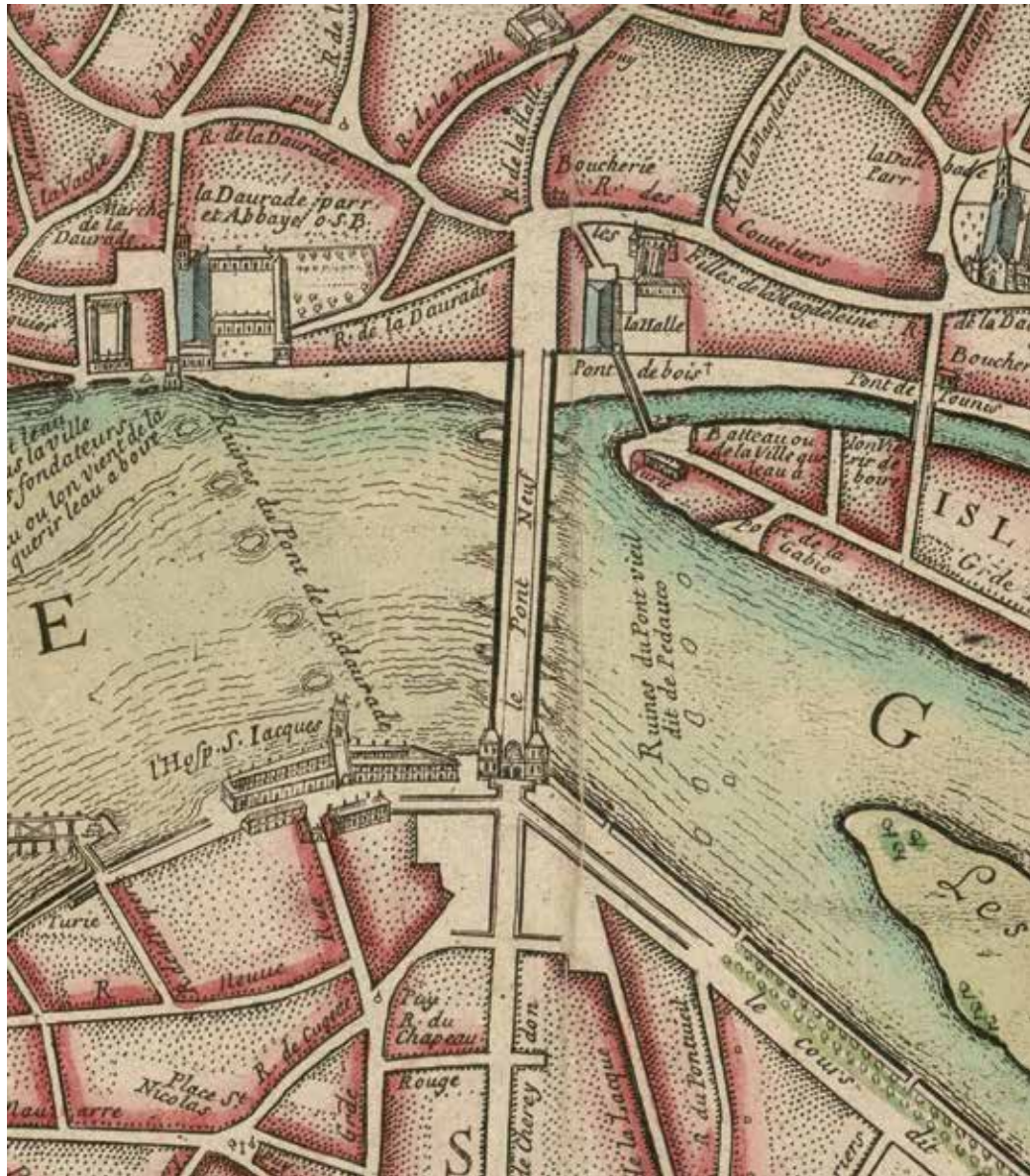
Albert, qui reçoit les contributions directes du canton. Il concerne le foncier. Si l'impôt n'est pas payé au moment, "il sera usé de contrainte et de saisie". Cet avis est déclaré conforme à l'arrêté du département du 12 novembre 1797, signé par Albert et il réclame aussi le paiement des "impositions locales des trois années antérieures". Un autre document de 1813, au mois de janvier, porte un appel aux contributions directes de la commune de Blagnac ; il concerne à la fois la contribution foncière, personnelle et mobilière, foncière des propriétés bâties, et celle des portes et fenêtres.

Dernière contribution directe payée par Caumont, la patente. A la différence des impôts cités plus haut, la patente n'est pas répartie entre les habitants du village

mais payée en fonction des activités de chacun. Elle compte deux parties, une partie en fonction du métier exercé, une partie en fonction de la valeur locative des locaux utilisés. Est-ce que Caumont avait un local pour son activité de maçon et de charpentier ? Il est possible qu'il gardât ses outils et les quelques matériaux utiles dans sa maison ou dans un petit bâtiment attenant (peut-être avec ses outils agricoles).

Par exemple, un avis de patente de maçon et charpentier, signé à Toulouse le 16 décembre 1800, demande le paiement de cinq francs pour le droit fixe et celle de soixante centimes pour le dixième de la valeur locative", pour pouvoir exercer la profession "sans trouble ni empêchement, en se conformant aux lois et aux règlements de police". Le document émane de la Préfecture du département de la Haute-Garonne. Il a été signé par J.B. Caumont et le mandataire de la préfecture.

Les papiers indiquent aussi que Caumont paie des droits d'octroi. L'octroi est un impôt sur la consommation des villes et touche toutes sortes de marchandises. Il n'est pas impossible, par exemple, que Caumont ait pu faire entrer dans Toulouse des matériaux pour des chantiers : bois de charpente, pierres et sable pour la maçonnerie... Pour ses chantiers à Blagnac, normalement, il n'avait rien à payer si les matériaux venaient de la commune ou d'une commune rurale des alentours.



*Plan de Toulouse, Albert Jouvin de Rochefort, 1770, gros plan sur l'octroi de Saint-Cyprien à l'entrée du Pont neuf*

Caumont a reçu une quittance du droit d'octroi datant du 15 avril 1803, émanant du bureau de Saint-Cyprien (certainement la porte par où il est entré en ville venant de Blagnac).

Les papiers sont muets sur d'autres formes de fiscalité indirecte : les taxes sur l'alcool, le tabac, les cartes à jouer, le sel... Ces taxes étaient payées au moment de l'achat et ne donnaient pas nécessairement lieu à des reçus. Si Caumont buvait dans une auberge, il payait une taxe, s'il fumait ou prisait du tabac, il devait payer, mais cette consommation nous reste invisible.

## EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE

Au fil des textes et des recherches apparaît la figure d'un charpentier blagnacais, riche de son métier, mais aussi propriétaire d'un important capital foncier à Blagnac et dans les communes avoisinantes. Il a fait partie de cette génération née sous l'Ancien Régime et devenue adulte pendant la Révolution française. Notre association a acquis ses papiers fiscaux dans une vente pour en éviter la dispersion. Ces documents fiscaux nous ont mené à explorer les traces de son existence dans les archives municipales et départementales. Ces documents seront remis officiellement aux archives communales, par Blagnac Histoire et Mémoire, pour garantir leur préservation.

## BIBLIOGRAPHIE

- Documents des Archives municipales de Blagnac : 1 G 6, 1 G 9 ; 2 G 4 (pour le cadastre et les documents fiscaux) ; les registres paroissiaux et l'état civil est en ligne sur le site des Archives départementales.
- Bertrand Lavigne, *Histoire de Blagnac*, Toulouse, L. Capdeville, libraire éditeur, 1875.
- Guy Eché, *Blagnac, ville et village*, Toulouse, Eché, 19, rue Délieux, 1985.
- René Rémond, *Introduction à l'histoire de notre temps*, tome 1: l'Ancien régime et la Révolution, Editions du Seuil, 1974.
- Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Jean-François Pinagot (sur les traces d'un inconnu 1798-1876)*, Flammarion, 2016.
- Revue *Blagnac Questions d'Histoire*  
Numéro spécial "Gouverner Blagnac du Moyen-Âge à nos jours", novembre 2020.  
Blagnac, "1789-1799, le village et la révolution".

# Le mystère du tableau de Léonard de Vinci trouvé à Blagnac fin XIX<sup>e</sup> s.

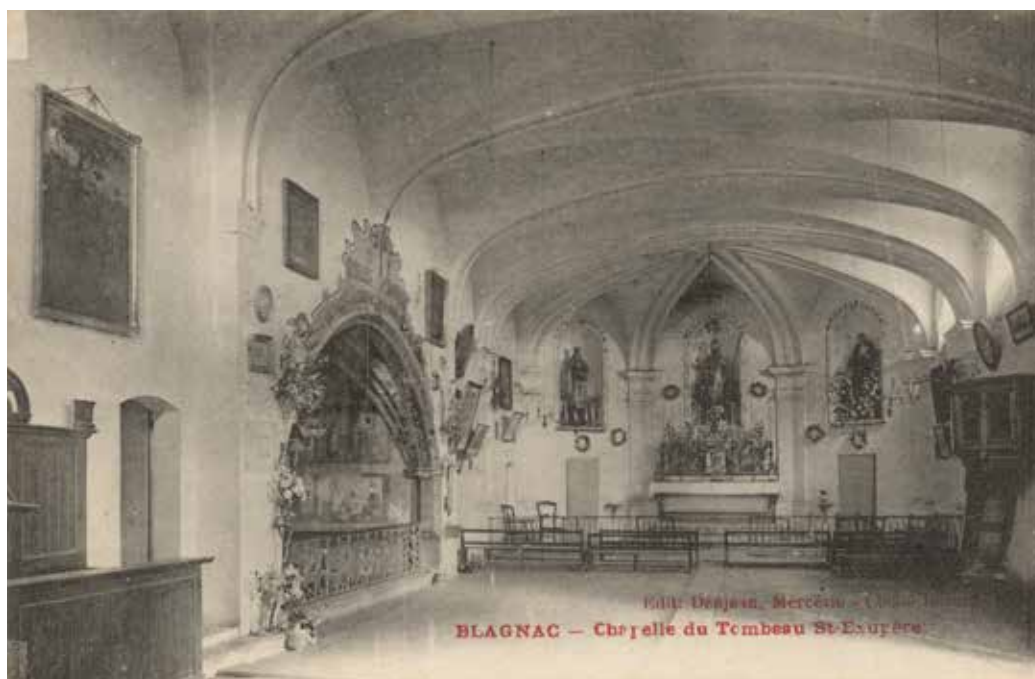
par *Suzanne Béret*

En 1885, des « experts » en peinture attribuent à Léonard de Vinci un tableau de la chapelle Saint-Exupère à Blagnac. S'ensuivent une réaction inattendue du curé et des échanges épistolaires qui, partis du maire, aboutissent au ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

Des documents différents évoquent d'autres circonstances de la découverte de ce tableau. Ils se contredisent parfois mais contribuent à l'entourer d'un halo de mystère qui donne encore plus envie de le contempler.

## POURQUOI DES EXPERTS EN PEINTURE À BLAGNAC ?

A cette époque, le curé, Philippe Massot, fait appel à Bernard Bénézet (1) pour restaurer les peintures murales du tombeau de Saint Exupère dans la chapelle éponyme et ajouter quatre nouvelles scènes après déplacement de l'autel.



CPA  
intérieur  
de la chapelle

Plusieurs raisons peuvent motiver la venue des experts en peinture en ce lieu. Ils désirent voir B. Bénézet, peintre renommé dans notre région, membre de la Société archéologique du Midi de la France, en pleine création. Mais, ils n'avaient pas à se déplacer à Blagnac pour cela. Ou bien, à l'invitation de l'artiste, ils sont là pour se rendre compte par eux-mêmes de la beauté et de la rareté des peintures murales datant du XV<sup>e</sup> siècle. C'est plausible. Ou bien, encore, ils viennent prodiguer des conseils concernant la restauration de ces peintures.

La Vierge à la chaise  
de Raphaël  
salle de Saturne  
de la Galerie Palatine  
du Palais Pitti à  
Florence (Italie)

Quelle que soit la raison de leur venue, ils en profitent pour visiter la chapelle et regarder les tableaux qui ornent les murs. Ils en remarquent un représentant la Vierge et l'Enfant Jésus et l'attribuent à Léonard de Vinci.

Le jugeant d'une valeur « *considérable* », ils vont aussitôt en aviser le maire de la commune, Félix Debax.

### AUTRE VERSION



Le dossier du diocèse sur cette même affaire contient une lettre adressée par le curé Massot à Monseigneur Desprez, archevêque de Toulouse à l'époque et datée du 23 mai 1885. Il explique que M. Delorme Raphaël, négociant rue Peyrolières à Toulouse, de passage à Blagnac « *le 26 mars dernier* », va dans la chapelle Saint-Exupère. Là, il voit un tableau « *lui rappelant celui de Léonard de Vinci, la Vierge à la chaise (2)* ». L'abbé a alors informé le Conseil de Fabrique qui lui a demandé à ce que le tableau soit mis en sécurité au presbytère.

### L'EXPERTISE DE M. LE BARON DESAZARS (3)

D'autre part, un document de la Société archéologique du Midi de la France nous apprend que l'abbé Massot voulant faire cette restauration « *dans les règles de l'art* » en soumet les plans « *à la haute approbation* » de cette société. Aussi, B. Bénézet accompagne M. le baron Desazars, son collègue, en juillet 1886, pour examiner l'oratoire et les peintures murales. Se promenant dans la chapelle, celui-ci remarque d'abord deux tableaux représentant saint Exupère et saint Sylve, un autre avec le portait d'une femme du peuple (sans doute Jeanne Lussan) et enfin « *un tableau de la Vierge et de l'Enfant Jésus, peint dans la manière de Léonard de Vinci...*

*Certaines parties comme les fruits déposés dans une coupe de marbre, à la droite du tableau, sont absolument remarquables ».*

Vierge à l'Enfant  
selon un projet  
de Léonard  
de Vinci -  
peinture de  
Giovanni Antonio  
Boltraffio -  
Collection  
du Musée de  
l'Ermitage  
Saint-Pétersbourg



Seul dénominateur commun à ces versions : l'attribution d'un tableau à Léonard de Vinci qui a pour conséquences le déplacement de cette œuvre, l'indignation du maire de Blagnac et une importante correspondance.

### LA RÉACTION DU CURÉ

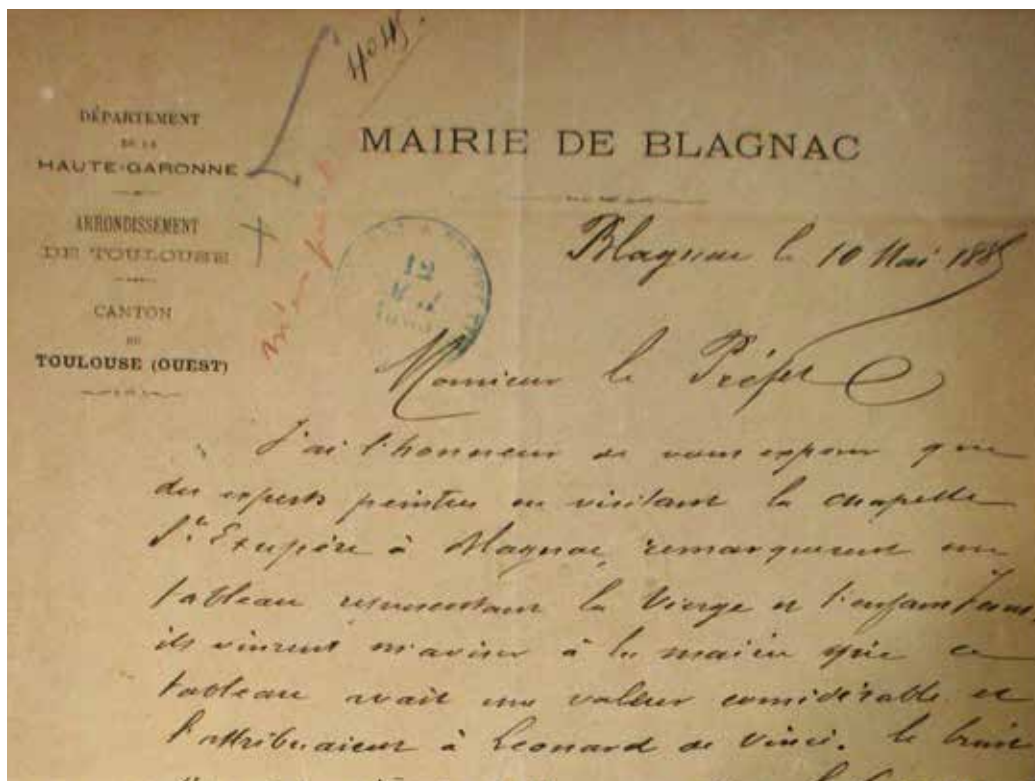
La découverte de ce tableau et le nom de Léonard de Vinci fait grand bruit et la nouvelle se répand très rapidement dans tout le village de Blagnac. Dès le lendemain, le curé, fait décrocher le tableau

en question, l'emporte au presbytère et le dépose dans sa chambre. Pour s'en aller avec aussi facilement, ce tableau devait être de petites dimensions et plutôt léger. Le prêtre justifie son geste en disant qu'il veut le mettre à l'abri « *de tout accident ou tentatives de soustraction* ». Selon le maire, Il ne prévient personne de son action, ne prend conseil de personne. Cette façon d'agir étonne les Blagnacais et contrarie profondément le maire qui va en faire part au préfet (4).

## LES ÉCHANGES ÉPISTOLAIRES

Durant une dizaine de mois entre 1885 et 1886, les protagonistes de cet événement vont échanger des lettres.

### Du maire au préfet



Le 10 mai 1885, dès qu'il est informé de la conduite du « desservant », le maire écrit au préfet, et lui relate toute « l'affaire ».

Peu préoccupé par la valeur du tableau « déplacé », attribué à tort ou à raison à Léonard de Vinci, il lui demande comment il doit agir devant ce fait nouveau et inédit. Doit-il faire réintégrer ce tableau dans la chapelle en suivant les voies légales ? Quelles sont ces voies ? Ou doit-il le laisser au presbytère ?

Il pose également la question « épineuse et centrale » de la propriété du tableau, en fait la plus importante. Il est sûr qu'il n'est pas celle du curé. Il ne croit pas non plus « qu'il appartienne à la Fabrique » (5).

Il prie le préfet de répondre à ses questions « aussitôt que possible... le cas étant urgent ».

### Du préfet à l'archevêque

Le 19 mai, après avoir débuté sa lettre par la transcription de la réclamation du maire de Blagnac, le préfet, Jean-Paul Glaize, adresse deux remarques au prélat. Tout d'abord, il cite les dispositions législatives et les instructions ministérielles qui chargent « les conseils de fabrique et les conseils municipaux de veiller à l'entretien de tous les objets placés dans les édifices religieux appartenant à l'État, à la commune ou à la fabrique ». Dans la seconde, il fustige le curé qui d'après la loi n'a pas agi convenablement : « il aurait dû au préalable consulter les personnes morales dont la responsabilité est engagée » c'est-à-dire au moins une personne des deux conseils cités plus haut.

Il demande à l'archevêque « d'inviter le desservant à fournir des explications au sujet de l'acte » qui a donné lieu à la réclamation du maire « et à se concerter avec celui-ci

en vue des dispositions à prendre à l'effet d'assurer la conservation du tableau » en attendant la décision des deux conseils.

A aucun moment dans sa lettre, le préfet n'évoque les questions du maire. Il pense, sans doute, que les exigences de l'archevêque et l'entrevue avec le maire suffiront à « dénouer » l'affaire.

Il lui réécrira le 23 juin pour lui dire qu'à Blagnac rien n'a changé : il n'y a eu « aucune communication du desservant à l'administration locale au sujet du tableau qui n'a pas été remis dans la chapelle ».

L'archevêque n'a-t-il tenu aucun compte des demandes du préfet depuis le 19 mai ou le desservant n'a-t-il rien écouté ?

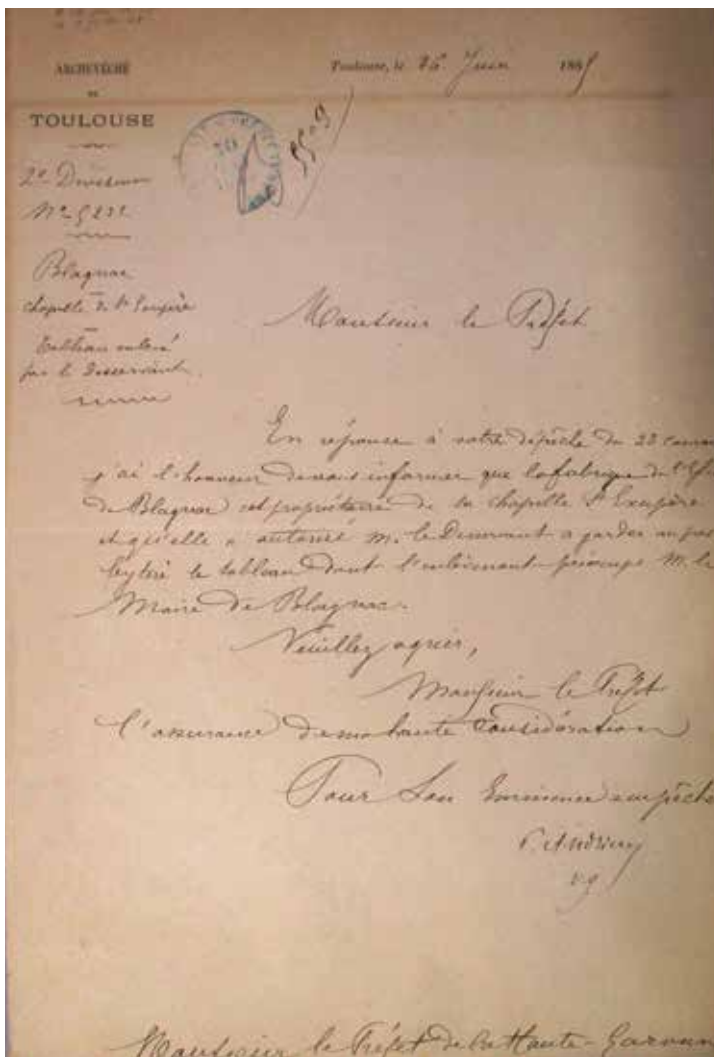
### Du maire au préfet

N'ayant reçu aucune réponse du préfet, Félix Debax lui écrit à nouveau une courte lettre le 16 juin. Il lui rappelle « qu'il attend encore la réintégration du tableau dans la chapelle Saint-Exupère ». Le 10 juillet, le préfet lui signale qu'il a bien envoyé les deux lettres à « Monsieur le Cardinal ».

Remettre le tableau dans la chapelle est pour le maire la chose essentielle dans cette affaire dont il demande au préfet « de bien vouloir hâter la solution ».

Le 18 janvier 1886, le maire écrit à nouveau au préfet pour lui redemander « la marche à suivre pour obtenir la réintégration du tableau dans la chapelle » car le dit-tableau « est toujours entre les mains de M. le curé qui le détient au presbytère ».

### De l'archevêque au préfet



Le 26 juin, l'archevêque, Monseigneur Desprez (6) répond enfin au préfet. Il lui révèle deux choses très importantes et qui vont décider de la suite de cette histoire.

Tout d'abord « la fabrique est propriétaire de la chapelle Saint-Exupère ». Elle peut donc faire ce qu'elle veut des objets présents dans ce lieu. C'est ce qu'elle a fait « en autorisant le Desservant à garder au presbytère le tableau dont l'enlèvement préoccupe le Maire de Blagnac »

Ainsi, le maire n'aurait rien à voir dans cette affaire et de plus, la conduite du curé est soutenue par l'archevêque même s'il a agi sans rien demander à son supérieur. Peut-être l'a-t-il fait sans que ce soit rapporté dans le dossier.

Oui, en effet, Ph. Massot s'adresse à l'archevêque dans sa lettre du 23 mai 1885 trouvée à l'archevêché, absente des archives et que nous avons vue tardivement.

Concernant le déplacement du tableau, il décrit très habilement et à son avantage, l'enchaînement de ses actions faites au grand jour et ordonnées par les membres de la fabrique. Ceux-ci signent au bas de la lettre pour bien

assurer le prélat de sa véracité. Après sa démonstration très argumentée, l'abbé pense être à l'abri de toute accusation, considère la plainte du maire comme infondée et se moque des lettres qui circulent.

### **Du préfet au ministre**

Le 18 février 1886, le préfet s'adresse au ministre de l'Éducation publique, des Beaux-arts et des Cultes pour lui faire part de ce qui se passe à Blagnac. Il lui précise que « *la chapelle Saint-Exupère est dépendante de l'église paroissiale et qu'elle appartient à la fabrique* ».

Cette dernière affirmation ne fait plus de doute dans l'esprit du préfet depuis la lettre de l'archevêque.

Il ne lui cache pas l'attitude du curé en ajoutant qu'il a agi « *avec l'assentiment du conseil de fabrique dans un but de préservation et de protection* ».

Il le prie de lui faire connaître si « *en raison de ces circonstances, il y a lieu d'appliquer la circulaire du 22 décembre 1882* ». D'après celle-ci : « *les objets mobiliers qui se trouvent dans les églises ainsi que tous les objets d'art qui ont été affectés à leur décoration font partie du domaine public, les fabriques qui s'en étaient vu confier la garde, n'en ont que la jouissance et non la propriété* ». Dans ce cas l'inventaire des objets contenus dans les églises devient une nécessité mais la circulaire est peu appliquée.

### **Du ministre au préfet**

Dans sa réponse du 11 mars suivant, le ministre, René Goblet, juge que, comme le déplacement du tableau se justifie « *actuellement par des raisons de préservation* », et qu'il a été fait « *avec l'assentiment du conseil de fabrique* », il n'a pas lieu d'appliquer la circulaire.

Toutefois, si le tableau était dégradé ou s'il venait à disparaître, le préfet devrait convoquer le conseil de fabrique et « *lui faire connaître la responsabilité qu'il encourait* ».

Ainsi se termine en mars 1886 d'après cette correspondance, l'affaire du tableau de la chapelle Saint-Exupère à la satisfaction des fabriciens et du curé mais, à la déception du maire qui aurait préféré sa réintégration dans la chapelle.

Mais, la visite du baron Desazars avec B. Bénézet a lieu en juillet 1886, date à laquelle le tableau est bien dans la chapelle puisque le baron le remarque en y voyant la façon de peindre de Léonard de Vinci.

Peut-être le prêtre l'a-t-il remis en place entre mars et juillet ? Ce qui a sans doute réjoui le maire. Ou bien ne l'a-t-il fait seulement qu'à l'occasion de la venue des deux visiteurs ? Mystère !

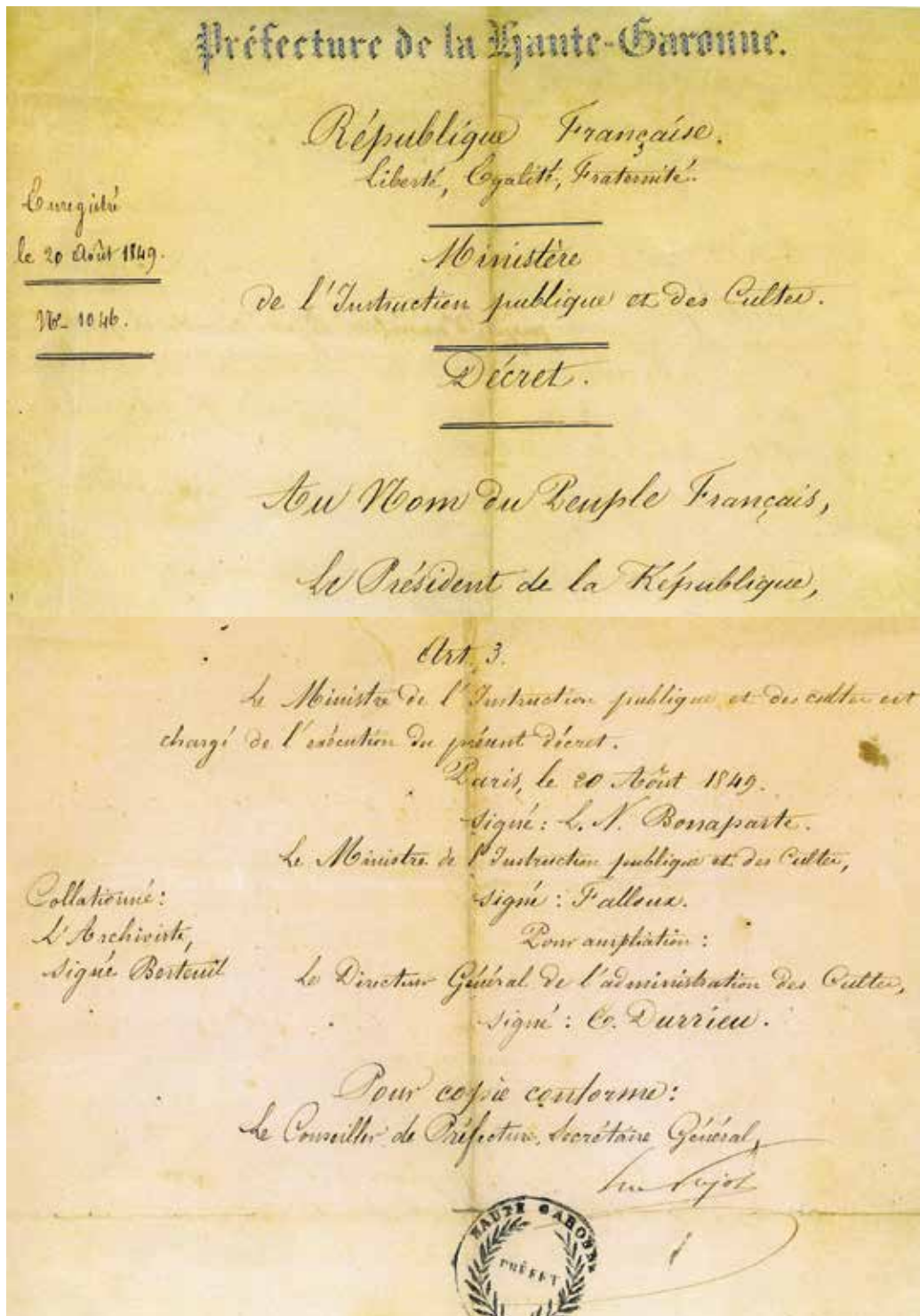
## **QUI EST PROPRIÉTAIRE DU TABLEAU ?**

Si la fabrique dispose ainsi du tableau, il faut qu'elle soit propriétaire de la chapelle dans laquelle il a été trouvé. Pour vérifier cette affirmation, une remontée dans le temps est indispensable.

Au moment de la Révolution où tous les édifices religieux en dehors des églises paroissiales devaient être détruits, la chapelle n'est pas démolie mais « *outrageusement mutilée* » selon l'expression du curé Ph. Massot. En 1797, toujours d'après le prêtre, « *un lopin de terre sur lequel sont les ruines de la ci-devant chapelle* » est vendu aux enchères publiques. « *Le dernier feu s'éteint sans enchère* », Hilaire Bosc, notable respecté, âgé de cinquante ans, « *fournisseur en boucherie* », (autre nom de boucher) l'acquiert pour le compte de la fabrique moyennant la somme de 716 francs. Par la suite, la remise en état de la chapelle, achevée dès 1806, a pu se faire grâce aux dons et au dévouement des Blagnacais.

En 1848, les fabriciens veulent la faire ériger en chapelle de secours. Pour cette

demande, ils doivent être propriétaires de ladite chapelle. Ils se tournent alors vers les héritiers d'Hilaire Bosc : Hilaire, Bernard et Pétronille Bosc veuve Rocolle. Ceux-ci, dans un acte notarié en date du 28 août 1848, font donation « d'une pièce de terre de 5 ares 32 centiares et d'une chapelle construite sur cette pièce de terre ». Mais, ayant sans doute, pris connaissance des papiers de famille, dans un autre acte daté du 15 mars 1849, ils reconnaissent que « l'immeuble précité ne leur appartient pas ; qu'il a été acheté par le Sr Bosc leur père pour le compte de la fabrique qui lui a remboursé intégralement le prix de vente depuis 1810 et qu'ainsi cet établissement en est seul propriétaire ».



Ces termes sont repris dans l'article premier d'un décret en date du 20 août 1849 signé à Paris par L.N. Bonaparte, président de la République, Falloux, ministre de l'Instruction publique et des Cultes et Durrieu, Directeur général de l'administration des Cultes.

Dans l'article 2, la chapelle dédiée à Saint Exupère « est érigée en chapelle de secours. Le culte y sera célébré sous la direction du desservant de la succursale de Blagnac et sous l'administration de la fabrique de cette église ».

D'après le décret de 1849, la fabrique est bien propriétaire de la chapelle Saint-Exupère et par conséquent des œuvres qu'elle contient. En 1885, elle peut donc revendiquer cette qualité comme l'affirme l'archevêque et soutenir sans scrupule l'attitude du curé qui a emporté le tableau au presbytère avec de bonnes raisons.

En 1905, par la loi de séparation des Églises et de l'État, les fabriques qui d'ailleurs disparaissent peu à peu à partir de cette date, sont dépouillées de leurs biens qui font l'objet d'inventaires.

## LÉONARD DE VINCI ET SA TECHNIQUE

Comment les experts peuvent attribuer le tableau de la chapelle Saint-Exupère à Léonard de Vinci ou comment M. le baron Desazars peut dire « un tableau peint dans la manière de Léonard de Vinci » ?

Certainement, grâce à la technique qu'employait en peinture cet artiste humaniste de la Renaissance. En effet, Léonard de Vinci, né en Italie le 14 avril 1452, à Vinci près de Florence, fils naturel d'un notaire et d'une paysanne, s'intéresse très tôt à la peinture et ses œuvres, peu nombreuses, une quinzaine en tout, expriment une façon de



Etude pour une vis, sorte d'hélicoptère

Le bateau dragueur

peindre bien à lui. Surtout mondialement connu en peinture pour la Joconde, ce « touche à tout », l'est aussi comme dessinateur, sculpteur, architecte, inventeur de génie (automobile, hélicoptère, machines de guerre, machines de travail etc.)

Dans ses tableaux peints sur bois, son support favori, il se distingue par des jeux d'ombre et de lumière qui déterminent la perspective et la profondeur, créant ainsi une illusion d'optique. Il emploie la méthode du « sfumato » (traduction « enfumé »)

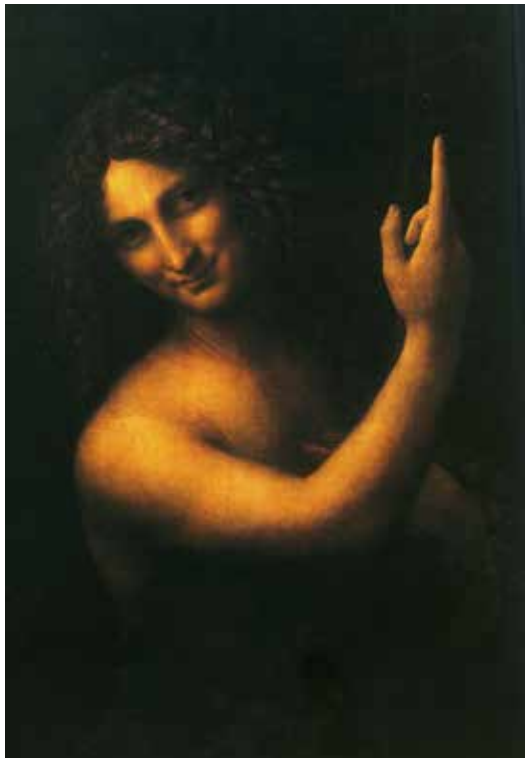
consistant à superposer plusieurs couches de peinture à l'huile extrêmement fines pour provoquer un effet vaporeux, flou et un rendu tout en douceur. Ainsi, le visage de la Joconde paraît très doux. Il n'est pas le seul à utiliser ce procédé (par exemple Raphaël et plus tard Vermeer) mais, lui seul atteint la perfection.



*Baptême  
du Christ  
(détail)  
Galerie des Offices  
de Florence (Italie)*

Ses Madones, ses angelots et autres ont souvent les cheveux bouclés, il affectionnait cet « ondoïement ». Les arrière-plans comme par exemple les montagnes de sa Sainte Anne ou la grotte de la Vierge aux rochers s'entourent d'une brume bleutée et témoignent du soin apporté à la parfaite reproduction de l'environnement par Léonard de Vinci. Ce « curieux de tout », aimait et respectait la nature dont il était très proche. Il aurait même été végétarien.

La Joconde illustre bien tout ce qui caractérise l'artiste. Elle fait partie de ses préférées avec la Sainte Anne, maintes fois retouchée, et le Saint Jean Baptiste car en venant en France auprès de François



*Saint  
Jean-Baptiste  
Musée du Louvre  
Paris*



*Sainte Anne  
Musée du Louvre  
Paris*

1<sup>er</sup> au château du Clos Lucé (Amboise) à l'automne 1516, il les emporte avec lui ainsi que ses précieux carnets écrits « en miroir » ou écriture spéculaire (7). Il meurt dans ce château 3 ans plus tard, le 2 mai 1519.

Aujourd'hui plus qu'au XIX<sup>e</sup> siècle pour les experts, les techniques modernes pourraient apporter la preuve que l'œuvre en question est bien celle d'un gaucher puisque telle était la particularité de ce peintre.

Actuellement, il est difficile de savoir si les éléments qui font l'originalité de Léonard de Vinci sont présents dans le tableau trouvé à Blagnac et donc si ce dernier était bien l'œuvre de l'artiste, car nous ne l'avons pas sous les yeux.



*La Joconde  
Musée  
du Louvre  
Paris*

## OÙ SE TROUVE LE TABLEAU ?

En effet, le tableau, mis au presbytère en 1885 ou remis dans la chapelle en 1886 ne se trouve pas dans ces lieux. Les recherches pour connaître l'endroit où il serait déposé ont conduit à l'évêché à Toulouse.

L'archevêque a répondu à la lettre que lui a adressée Blagnac Histoire et Mémoire le 7 janvier 2024. Il indique qu'elle a retenu toute son attention. Le diocèse est bien en possession des documents de cette affaire mais, malgré des recherches approfondies, nulle trace à l'évêché du tableau qui d'ailleurs n'a fait l'objet d'aucune expertise officielle.



*Portrait de  
Léonard de Vinci  
par son élève  
et secrétaire,  
Francesco Melzi -  
Milan Pinacoteca  
Ambrosiana*

## L'ERREUR DES EXPERTS

Toute l'histoire ci-dessus découle de l'appréciation des experts qui déclarent le tableau comme une authentique œuvre de Léonard de Vinci. Mais, ils se sont peut-être trompés et le tableau serait une « copie » comme le suggère le baron Desazars et comme le qualifie sans ambiguïté Jean Exupère Bacalerie. En effet, ce prêtre blagnacais (8) écrit en 1912 dans « Histoire de saint Exupère » au début de sa description de la chapelle « *Sur les murs sont appendus quelques tableaux de forme, de dimensions et de mérites divers. Parmi eux... une Vierge Mère, copie peinte dans la manière de L. de Vinci, on dit que les fruits déposés dans une coupe et sur lesquels court une mouche sont remarquables ; un enfant Jésus dormant, copie d'André Lèbre, toulousain (1629-1700) ...* Ces deux derniers semblent distincts et rien ne dit que la « copie » si bien faite que les experts ont cru à un « vrai » L. de Vinci et ont communiqué leur enthousiasme à toute une population, soit de André Lèbre.

En juillet 1886, nous nous demandions si l'abbé Massot avait bien remis le tableau dont il est question en place, en 1912, il n'est pas permis d'en douter : le tableau de la Vierge à l'Enfant a bien quitté le presbytère pour retourner dans la chapelle.

Jean Exupère Bacalerie continue l'énumération des autres tableaux au nombre de neuf, huit représentant des saints et le neuvième étant un « *portrait en pied et grandeur naturelle d'une femme du peuple, Jeanne Cricq, épouse Lussan, bienfaitrice de l'église, dans le costume si pittoresque, si gracieux et si modeste porté à cette époque (1823), et dont nous avons vu disparaître les derniers spécimens* ».

Nous connaissons le sort réservé à celui-ci (9), peut-être que les autres tableaux dont celui qui nous intéresse en particulier, ont connu une « aventure » semblable et n'ont jamais été retrouvés ? Sur ce point, le mystère reste entier.

Après le déroulé de cette affaire, nous sommes un peu déçus : jamais Blagnac n'a possédé un tableau « *d'une valeur considérable* » et sa copie à l'auteur inconnu, a disparu.

Ce tableau figure sûrement, quoique non visible, sur la carte postale ancienne mise en illustration page 15 mais, aujourd'hui où se trouve-t-il ? Mystère !

## NOTES

(1) Bernard Bénézet naît à Lagrasse (Aude) le 21 janvier 1835. Il fréquente l'école des Beaux-Arts de Toulouse de 1849 à 1857. Cet artiste phare de l'art religieux français en son siècle, après un court séjour à Paris, décore, à partir de 1863, les principales églises de Toulouse : Notre-Dame du Taur, Saint-Nicolas, Saint-Sernin... ou de la région : Villemur-sur-Tarn, Saint-Paul Cap-de-Joux... et des édifices publics comme le théâtre du Capitole (plafond). Il meurt le 19 mai 1897 à son domicile, 40 avenue de Paris (actuelle avenue des États-Unis)

(2) L'affirmation de ce commerçant laisse dubitatif car La Vierge à la chaise est une peinture de Raphaël datant de 1518 et exposée à Florence. Cette confusion peut s'expliquer par le fait que les styles de Léonard de Vinci et de Raphaël présentent quelques similitudes et qu'ils peignent à la même époque

(3) Marie Louis Desazars de Montgailhard, descendant d'un Capitoul, petit-fils d'un baron d'Empire, est né le 16 mai 1837 à Avignonet-Lauragais (Haute-Garonne) et décédé au château de Montgailhard dans cette localité le 8 janvier 1927. Ce magistrat au tribunal de Toulouse, cet historien et écrivain, a été membre de la Société Archéologique du Midi de la France mais aussi de l'Académie des Sciences, inscriptions et belles-lettres, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse depuis 1897, majoral du Félibrige en 1903. Il écrit sous un pseudonyme. Il a été maire d'Avignonet de 1884 à 1887 et de 1892 à 1927

(4) D'après les délibérations, il n'est pas question de cette affaire dans les séances du conseil municipal

(5) Sur les fabriques voir l'article d'Alain Lauret dans la revue « Blagnac, Questions d'Histoire » numéro 31

(6) Florian-Jules-Félix Desprez officie en tant qu'évêque dans plusieurs villes et comme archevêque à Toulouse de 1859 à 1895, année de son décès à 88 ans.

(7) Certains affirment que Léonard de Vinci écrivait ainsi pour « coder » ses textes et, de cette façon, les garder secrets. D'autres pensent plus justement, d'après nous, qu'il était ambidextre avec une préférence pour la main gauche.

(8) Jean Bacalerie est né à Blagnac le 7 décembre 1847 et y est décédé le 22 mars 1926. Il avait ajouté Exupère à son patronyme en raison de sa dévotion à ce saint.

Prêtre très érudit, il a été curé de Villeneuve les Bouloc durant de nombreuses années. À sa retraite, il s'est retiré dans sa maison de famille rue de la Gondole (rue de Carrière), d'après Jean-Louis Rocolle

(9) Voir la revue n°31 de la page 8 à 16

### SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de la Haute-Garonne

2 V 38

Archives municipales de Blagnac

1D 25 ; Culte 18 et 21

Archives du diocèse de Toulouse

Source gallica.bnf.fr/BnF : Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France

MASSOT (Philippe) « Saint Exupère, évêque de Toulouse et Patron de Blagnac », Imprimerie catholique Saint-Cyprien, Toulouse 1887

SCHEYDER (Patrick), BOUGRAIN DUBOURG (Allain), HALLÉ (Francis) « Léonard de Vinci et la nature », Editions Ouest-France 2019

LAURENZA (Domenico), TADDEI (Mario), ZANON (Edoardo) « Les machines de Léonard de Vinci » Editions Gründ 2006

### REMERCIEMENTS

Je remercie pour les documents et renseignements fournis :

Sandrine Roussel, archiviste de Blagnac

Jack Thomas, président des Amis de Archives de la Haute-Garonne et membre de BHM

Christian Lavialle, archiviste du diocèse de Toulouse

Valérie Barbier, responsable de la Commission d'art sacré de Toulouse

Jean-Louis Rocolle, descendant des Bosc

# La famille Astre : d'une plaque au cimetière à l'histoire d'une famille à Blagnac

par Annie Thomas

Le 18 mai 2023, une petite équipe de Blagnac Histoire et Mémoire a accompagné au cimetière du Centre l'élue en charge de l'état-civil et des concessions. Elle préparait un lourd chantier que vient d'initier la mairie de recenser les tombes abandonnées dans les différents cimetières de la ville. Au cours de cette pérégrination chargée de lui indiquer les tombes du cimetière revêtant un intérêt historique et/ou artistique et qu'il convient de conserver nous avons découvert (ou redécouvert), une plaque émaillée portant cinq prénoms d'enfants décédés au début du XX<sup>e</sup> siècle et le même nom de famille : ASTRE. La plaque reposait sur le sol d'une grande tombe du carré des enfants accompagnée d'une croix blanche plantée, d'un crucifix, d'un petit bouquet et d'une plaque-souvenir de Lourdes.

Voici cette plaque.



Plaque  
sur la tombe  
des enfants Astre  
(Annie Thomas)

## UNE PLAQUE POUR L'HISTOIRE

Comme on le constate, les cinq enfants sont décédés dans un temps très court et à un âge très jeune, le premier avait deux mois et la petite fille plus âgée 3 ans et demi. Un enfant est décédé en 1914 et les quatre autres successivement au cours de cinq mois en 1921. Immédiatement nos cœurs se sont serrés car si la mort d'un enfant est toujours un événement injuste et insupportable, la mort de ces cinq enfants portant le même nom de famille et dans une période si courte nous a

bouleversés.

En tant qu'historiens de notre ville et de ses habitants, nous avons souhaité aller plus loin que la compassion et leur rendre leur histoire ainsi que celle de leur famille et comprendre ce qui a pu conduire à ces décès. Nous nous sommes appuyés pour cela sur les travaux des démographes de la population méridionale de la France et sur des instruments si précieux pour les historiens que sont les recensements et les registres d'état-civil.

## À LA RECHERCHE DES ENFANTS DISPARUS

### Leur grand-père habite rue des Nobles

À la lecture seule de la plaque, nous savons que Louis était né en 1914, Antoinette en 1917, Louise et François en 1919 et Louis-Joseph en 1920. En fait, ils étaient issus de deux familles très proches et non d'une seule. Et c'est le recensement de 1921 qui nous a d'abord permis de retrouver quatre de ces enfants et leurs familles. Ils vivaient à l'époque rue des Nobles, notre actuelle rue Bacquié-Fonade, au domicile de leur grand-père Louis Astre (ou Astré suivant les documents) qui était né à Vaux (31) en 1862. Il avait alors 69 ans et était ouvrier agricole chez M. Montarion. Il partageait son domicile avec ses deux fils, Pierre et Jean-Marie, et leurs épouses, Jeanne et Louise nées Papaix, les parents des enfants.

*Recensement de 1921 à Blagnac (Archives départementales de la Haute-Garonne)*

276	300	1036	Astre	Louis	1862	Vaux	"	chef	ouvrier agricole	Montarion
		1037	Astre	Pierre	1886	Roquette	"	fil	s.	Astre
		1038	Astre	Jeanne	1894	Blagnac	"	bonne fille	s. p.	
		1039	Astre	Antoinette	1917	"	"	bonne fille		
		1040	Astre	Louise	1919	"	"	s.		
		1041	Astre	François	1919	"	"	petit fil		
		1042	Astre	Jean-Marie	1898	Blagnac	"	fil	ouvrier agricole	Astre
		1043	Astre	Louise	1919	Blagnac	"	bonne fille	s. p.	
		1044	Astre	Louis-Joseph	1920	"	"	petit fil		
277	301	1045	Biqui	Jean-Louis	1869	"	"	chef	ouvrier	Montarion

### Leurs parents sont deux frères mariés à deux sœurs

Pierre Astre, le fils aîné, était né le 25 mars 1886 à Roquette (31), il est cultivateur chez Charles Pradet. Il est marié à Jeanne Papaix née le 8 avril 1894 à Blagnac et blanchisseuse. Elle est la fille de François Papaix, cultivateur et de Jeanne Pétronille Gailhaguet, elle aussi blanchisseuse. Pierre et Jeanne s'étaient mariés le 26 septembre 1913 et ils sont les parents de quatre des cinq enfants dont les noms figurent sur la plaque.

Le premier est Louis né le 16 juillet 1914 au quartier des Busches (c'est le terme utilisé). Il décède le 12 septembre 1914 très rapidement à l'âge de deux mois, c'est un bébé. Il est le premier enfant qui figure sur la plaque. Antoinette naît ensuite le 31 octobre 1917, chemin de Fonsorbes. Elle décède le 6 juin 1921 rue des Nobles. Dans son acte de naissance dans le registre d'état-civil de la mairie de Blagnac, il est mentionné que son père est aux Armées. Nous sommes au milieu de la Première Guerre mondiale.

Viennent ensuite les jumeaux, Louise, première jumelle et François, deuxième jumeau, nés le 23 février 1920, rue Saint-Exupère. Ils décèdent, eux aussi, rue des Nobles respectivement le 23 août 1921 et le 12 septembre 1921 à l'âge de 18 mois et de 19 mois.

Jean-Marie Astre, deuxième fils de Louis Astre, était né en 1888 à Aussonne. Il était lui aussi ouvrier agricole chez Charles Pradet. Son épouse est Louise Papaix, née le 15 novembre 1895 à Blagnac, elle est blanchisseuse. Elle est la sœur de Jeanne. Deux sœurs mariées à deux frères, ce qui peut expliquer la tombe commune au cimetière.

Jean-Marie et Louise étaient les parents de Louis-Joseph, le deuxième nom qui figure sur la plaque. Il était né le 17 novembre 1920 au quartier des Bûches et décède le 9 mai 1921, rue des Nobles au domicile de son grand-père.

On a peine à imaginer le chagrin des deux familles frappées en plein cœur par ces cinq décès en l'espace de quelques années.

Registre de  
l'état-civil de 1921  
de la ville  
de Blagnac  
(Archives  
municipales  
de Blagnac)

N° des ACTES	NOMS	PRÉNOMS	DATES DES ACTES	OBSERVATIONS
Garçons. — Hommes mariés. — Veufs. — Filles. — Divorcés.				
30	astre	Louis Joseph	9 mai 1921	g.
39	astre	Antoinette	6 juin "	F.
57	astre	François	12 septembre "	g.
54	astre	Louise	23 août "	F.
83	anglade	Léon	22 novembre "	g.
7	Bertrand	Jean	14 février "	T. D.

## LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE BLAGNAC DE 1851 À 1931

Que se passe-t-il en 1914 et en 1921 pour expliquer ces morts en si peu de temps et dans la même famille ? Pour répondre à cette question, nous nous sommes projetés sur une longue période. En particulier, grâce à la géographe Wanda Rewienska qui a étudié la démographie des alentours de Toulouse et a fait paraître en 1936 un article très éclairant pour la période qui nous intéresse. Elle s'est appuyée sur les recensements de la population qui existaient depuis un siècle et demi à l'époque où elle écrivait avec comme terme le recensement de 1931. Grâce à elle nous avons un panorama qui nous mène des années 1851 à 1931. Dans les communes des environs de Toulouse, la situation n'est pas bonne et elle montre la faiblesse de la natalité et combien la mortalité a été considérable.

Voici les chiffres qu'elle cite pour Blagnac :

Le nombre d'habitants en 1851 est de 1681 et en 1931 de 2060. Il y a donc un gain de 379 habitants. Mais si l'on regarde dans le détail, dans cette période de 80 ans, il y eut 3367 décès pour 2400 naissances soit un déficit naturel de 967. Le gain positif sur la longue période ne s'explique que par l'apport de l'immigration qui s'élève à 1346. Une immigration à la fois proche venant des départements voisins mais aussi du reste de la France comme de l'étranger, de manière plus minoritaire.

Si l'on va plus dans le détail, elle montre que Blagnac est caractérisé par ce que les démographes appellent des grands sillons (des baisses fortes) dans les recensements de 1891 et de 1896 dus à l'épidémie de grippe qui a sévi dans le sud de la France en 1890. L'augmentation des décès a été suivie par une baisse de la nuptialité et en

conséquence une diminution des naissances.

Enfin, elle a particulièrement scruté les années 1911-1921. C'est cette période qui a vu le décès des cinq petits enfants des familles Astre. Mme Rewienska indique que durant ces 10 années le nombre de décès à Blagnac surpasse de 270 celui des naissances. Elle constate le même mouvement à Colomiers.

### **Le choc de la Première Guerre mondiale**

C'est bien sûr l'époque de la grande guerre, 73 Blagnacais y laisseront la vie. Les conséquences démographiques pour la commune seront très graves. Les deux pères, Pierre et Jean-Marie, ont été mobilisés très tôt tous les deux. Pierre part en 1915 dans un régiment de zouaves. Il est blessé en 1916 et est réaffecté dans des régiments d'artillerie et de défense contre les aéronefs à cause de ses blessures. Son frère Jean-Marie connaîtra la guerre à la fois en France mais aussi sur le front d'Orient. Tous deux seront mis en congé illimité par les Armées en 1919.



*La Grande Guerre  
1914-1918  
- Débris  
de la bataille  
de la Marne  
à la gare de la  
Fère-Champenoise.  
(Collection BHM)*

### **REGARD SUR LA MORTALITÉ INFANTILE (SOIT LES ENFANTS MORTS DE ZÉRO À UN AN)**

Les historiens Jean-Claude Sangoï et Catherine Rollet constatent sous la III<sup>e</sup> République un repli de la forte mortalité infantile qui avait caractérisé le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit des conséquences positives du vaccin contre la variole et des améliorations des soins et des accouchements. Mais ce repli ne signifie pas la fin des épisodes de forte mortalité infantile. Ainsi en est-il dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'épidémie de choléra, une maladie très contagieuse.

Plus tard, en 1911, il y eut une forte canicule qui entraîna des épisodes de diarrhées, de gastro-entérite et de fièvre typhoïde avec comme conséquence une augmentation de la mortalité touchant notamment les bébés élevés au biberon. On sait que par ailleurs les vaches laitières souffrirent en parallèle d'une épizootie. On peut s'interroger sur la qualité du lait et de l'eau. En France, 72 195 décès de jeunes enfants et de bébés furent constatés dont 40 000 seraient liés à la canicule. 1921, l'année où disparurent quatre des enfants Astre, fut aussi une année particulièrement chaude et qui a certainement vécu les mêmes conséquences sanitaires défavorables aux jeunes enfants et aux bébés.

Enfin, comment ne pas évoquer l'épidémie de grippe espagnole qui de 1918 à 1919 fit jusqu'à 50 millions de morts. Elle a pu se prolonger dans certaines parties du

territoire et à Blagnac précisément. Selon le docteur Pierre Alquier qui lui a consacré sa thèse de médecine, l'épidémie a occasionné à Toulouse un excès de décès de 2200 personnes.

### **Et à Blagnac ?**

Revenons à Blagnac et examinons plus particulièrement les chiffres de l'année 1921. Le nombre d'habitants de la commune s'élève à 1791. Cette année-là il y a 21 naissances et 36 décès. On retrouve le déficit naturel décrit par Wanda Rewienska. Sur les 36 décès, 9 concernent des petits enfants décédés très jeunes, de un jour à 3 ans et demi, soit un quart du total. Bien sûr, les enfants Astre font partie de ces 9 décès. C'est un total élevé qui peut permettre de supposer des problèmes sanitaires au-delà de ces deux familles d'autant plus qu'une autre des enfants décédés habitait aussi rue des Nobles. Ces enfants décédés s'appelaient : Maurice Delattre (8 mois), Emmanuel Mazars (5 mois), Jean Germain (4 mois), Anne-Marie Fourie (1 mois) et Louise Graves (1 jour).

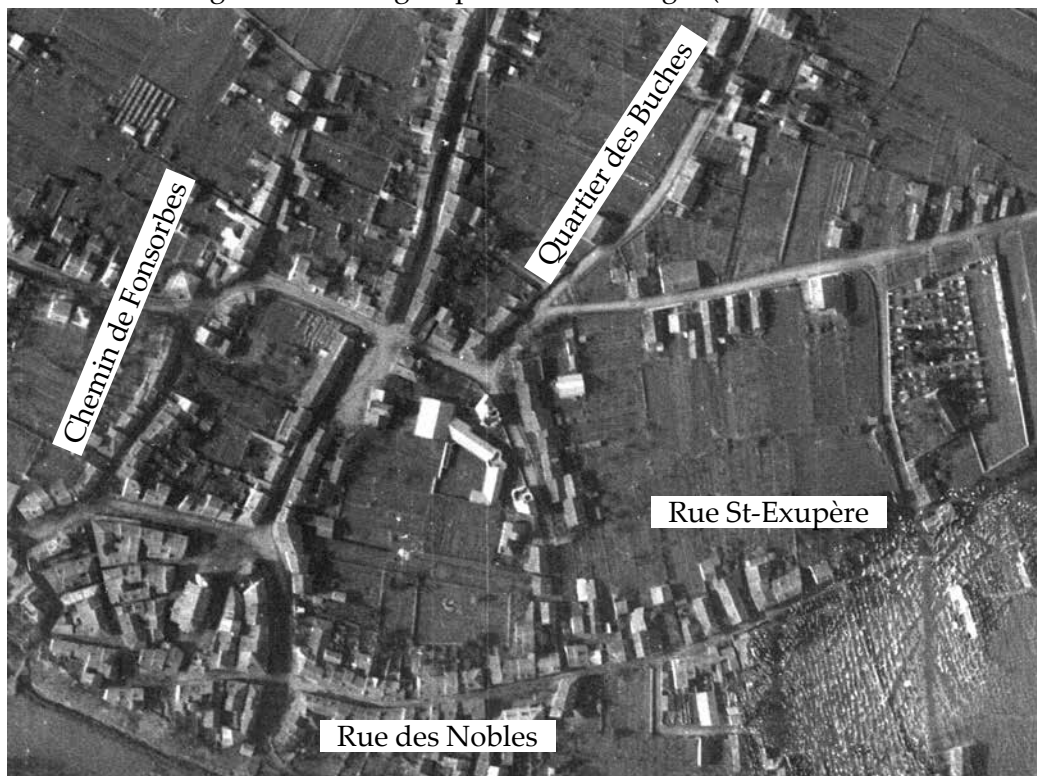
Si l'on calcule la mortalité infantile de Blagnac (mortalité des enfants de zéro à un an) et qu'on la compare à celle de la France, on trouve pour Blagnac en 1921 le chiffre de 284, 71 pour mille naissances et pour la France 121,2 pour mille. Le chiffre de Blagnac est deux fois plus élevé que la moyenne française. Pour donner une perspective positive sur le long terme le taux de mortalité infantile est de 3,7 pour mille en 2021. Un siècle de progrès qu'il faut saluer.

En résumé, à l'époque où vivent les familles Astre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, la situation sanitaire des jeunes enfants était fragile et soumise à de nombreuses épidémies, grippe, gastro-entérite, fièvre typhoïde mais aussi à des maladies infantiles comme la rougeole ou la coqueluche pouvant entraîner la mort comme l'a si bien démontré Suzanne Béret dans ses ouvrages consacrés à Blagnac. Très certainement les décès des enfants Astre participent de cette situation.

### **OU HABITAIENT-ILS AVANT LA RUE DES NOBLES ?**

Lors du recensement de 1921, particulièrement étudié par Guy Eché, les 1791 habitants de Blagnac étaient regroupés en 506 ménages (donc 506 chefs de famille)

*Les quatre rues  
où ont habité  
les Astre*



et occupaient 423 maisons. Les Astre habitaient à ce moment-là rue des Nobles (aujourd'hui rue Bacquié-Fonade) au domicile du grand-père et c'est là que décèdent quatre des enfants. La cohabitation est un fait avéré à Blagnac à travers les recensements. On pouvait retrouver dans une même maison un propriétaire terrien, sa famille et ses ouvriers agricoles ou une grande famille élargie avec des enfants mariés et parents... Elle peut aussi expliquer la diffusion fulgurante des maladies. Guy Eché a relevé dans la rue des Nobles : 19 maisons, 22 ménages et 84 personnes dont les Astre.

Les publications des mariages et les registres de naissance des enfants montrent qu'ils n'ont pas toujours habité dans la maison rue des Nobles. Louis, le premier des enfants décédés, est né en 1914 au quartier des Bûches ou Busches (les deux termes sont utilisés dans les actes), Antoinette est née en 1917, chemin de Fonsorbes, Louise et François en février 1920, rue Saint-Exupère, et Louis-Joseph, en novembre 1920, quartier des Bûches. Ce fait signale une itinérance de domicile que l'on pourrait rattacher à une certaine forme de précarité, voire de pauvreté.

## LES ASTRE, UNE FAMILLE D'AGRICULTEURS ET DE BLANCHISSEUSES

Comme nous l'apprennent les recensements et les documents de l'état-civil, les hommes des familles Astre et Papaix sont ouvriers agricoles et les femmes, blanchisseuses. Il est remarquable que nous retrouvions là les deux domaines d'activité majoritaires chez les hommes et chez les femmes de notre village à cette époque.

Les recherches généalogiques montrent que les arrière-arrière-grands-parents et les arrière-grands-parents des enfants étaient tous des agriculteurs et définis dans les recensements comme cultivateur, laboureur ou brassier. Leurs origines géographiques se situent dans la Haute-Garonne, le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Ce sont les grands-parents des enfants qui en fait arrivent à Blagnac (Voir l'arbre généalogique de la famille).

Louis, Pierre et Jean-Marie Astre appartiennent à la grande communauté du monde agricole et Blagnac reste encore à cette époque un village à dominante agricole. Ainsi, lors du recensement de 1936, les activités économiques exercées par les habitants sont très parlantes. 150 personnes déclarent exercer un métier artisanal, 201 sont ouvriers et employés mais exercent majoritairement à Toulouse et plus



*Le marché de détail d'Arnaud Bernard (collection Patrick Alibert)*

de 200 personnes déclarent travailler dans les champs et les jardins. Parmi eux, 47 sont ouvriers agricoles, la profession des pères des enfants. Au-delà des chiffres, il faut retenir que l'essentiel des ressources et de l'économie de la commune provient toujours de l'agriculture. On peut citer la culture du blé, du maïs, du sorgho... et aussi le maraîchage : carottes, poireaux, choux-fleurs, oignons et salades, apportés et vendus au marché Arnaud-Bernard à Toulouse. Ce marché était depuis des siècles à la fois le marché de gros de Toulouse et un marché de détail ouvert aux revendeurs de primeurs. Il était le marché de référence des vendeurs blagnacais.

Quant aux blanchisseuses, métier exercé par Jeanne, Louise et leur mère Jeanne Pétronille, elles restent très présentes à Blagnac avec 61 blanchisseuses et 46 laveuses déclarées lors du recensement de 1921. Rappelons qu'au XIX<sup>e</sup> siècle près d'un tiers des Blagnacaises compose cette corporation dynamique qui reste une des marques particulières de la vie économique de notre commune.

*Les blanchisseuses  
de Blagnac -  
famille Lanaspèze*



## **ASTRE EST AUSSI UN NOM ILLUSTRE**

Un nom illustre que celui des Astre ! Son étymologie le fait remonter au latin *astrum* (« constellation, astre »), issu du grec *ἄστρον*, *astron* (« astre, constellation »). C'est un nom de famille rare en France et il est circonscrit dans la Haute-Garonne, l'Aude et l'Hérault et un petit peu en Auvergne. À Toulouse, il y a des Astre dans la liste des Capitouls dès le XII<sup>e</sup> s. On peut citer Guillaume Pons Astre qui fut capitoul en 1180, 1188 et 1193.

*Portrait  
de capitouls,  
Livre 1  
des Annales  
(Archives  
municipales de  
Toulouse)*



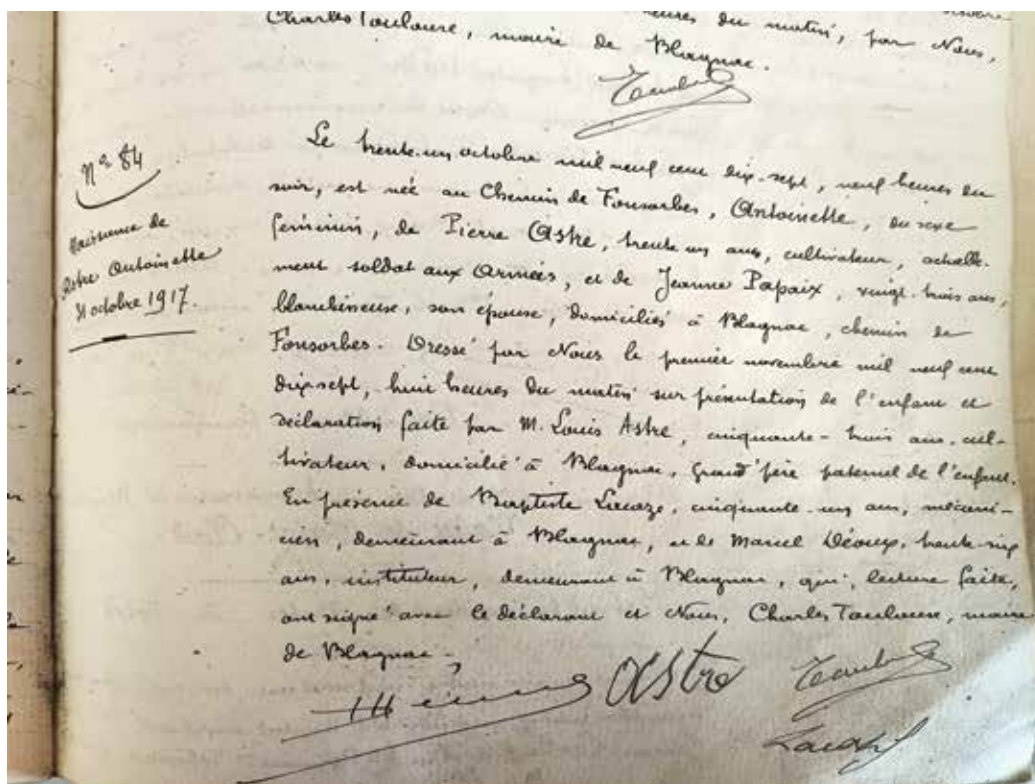
À Blagnac, Philippe Astre figure dans le plan terrier (fait par le seigneur pour les prélèvements seigneuriaux) de 1740, il possède une maison rue de la Croix-Blanche avec logement pour le métayer, mais habite Toulouse où il occupe la charge de procureur au parlement. Son fils, Amans, hérite de la charge et durant la période prérévolutionnaire représente, en tant que syndic, les bien tenants forains dans les assemblées de la paroisse de Blagnac. Bien tenants signifie les gros propriétaires terriens à Blagnac souvent aristocrates, Capitouls ou parlementaires. Philippe et Amans étaient propriétaires de terres, une vigne en particulier au sud du pont qui franchit le Riou sur la route de Grenade (après le rond-point de Buxtehude d'aujourd'hui). Pour les anciens Blagnacais ce pont était connu comme le pont d'Astre.



## CE QUE NOUS APPRENNENT LES REGISTRES D'ÉTAT-CIVIL AU-DELÀ DES ASTRE

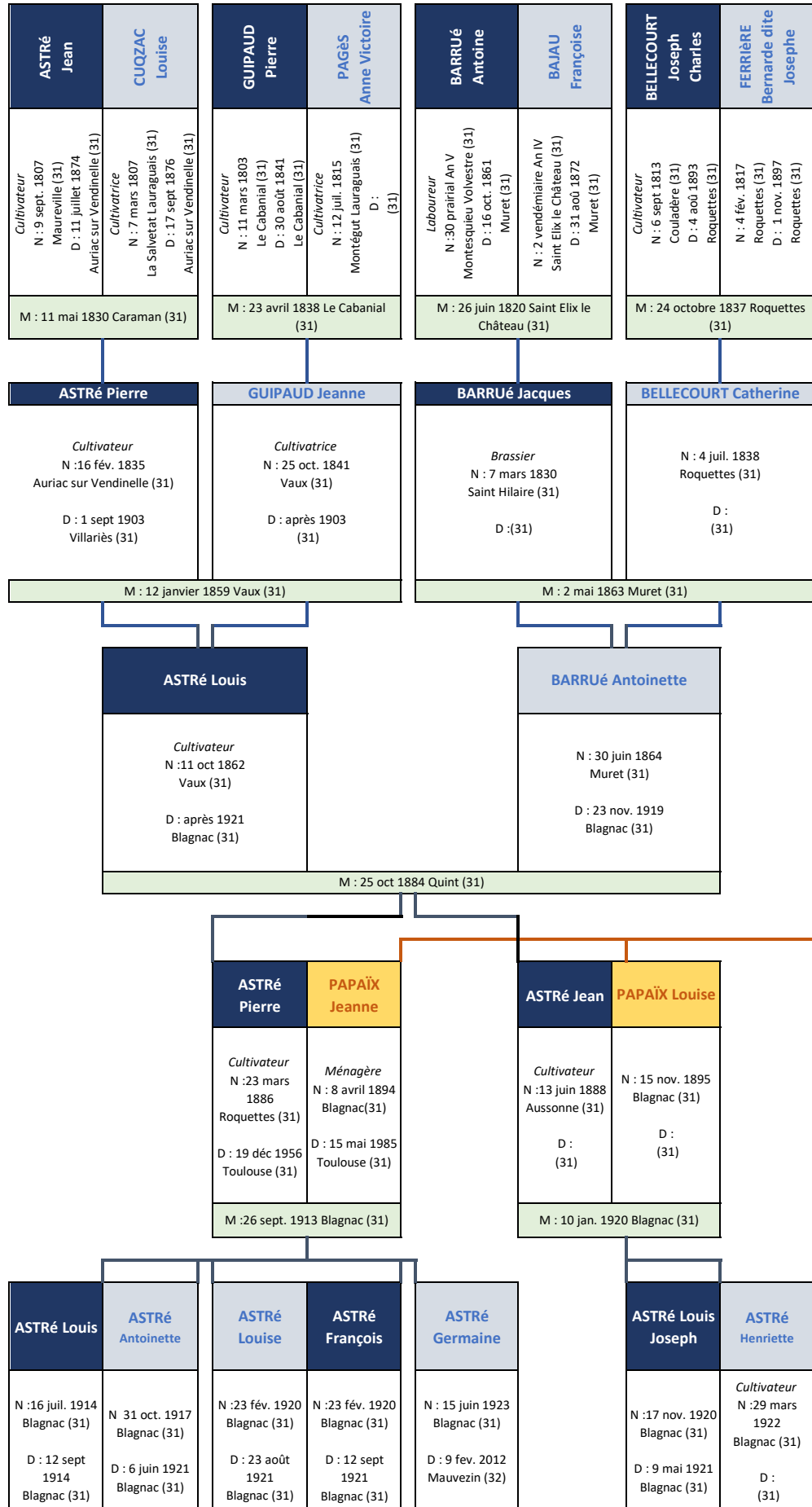
Le dépouillement des actes d'état-civil nous a permis de retrouver les membres de ces deux familles mais a fait aussi apparaître ceux qui avaient la responsabilité de ces actes si importants que sont les actes de mariage, de naissance et de décès. Il s'agit d'une administration très réduite mais très professionnelle. Apparaissent

Extrait du plan terrier de 1740 avec la rue de la Croix Blanche et la maison des Astre



Registre d'état-civil de la ville de Blagnac, la naissance d'Antoinette en 1917 (Archives municipales de Blagnac)

# ARBRE MIXTE : ASTRE Louis - BARRUé Antoinette



# / PAPAÏX François - GAILHAGUET Pétronille

<b>PAPAÏX Joseph</b>	<b>PAGÈS Marie</b>	<b>SERE Antoine François</b>	<b>PECH Catherine</b>	<b>GAILHAGUET Raymond</b>	<b>VIGNOL Marie</b>	<b>BERTRAND Jean François</b>	<b>TALAZAC Raymonde</b>
<i>Laboureur</i> N : 11 fév. 1797 Teysode (81) D : 8 juin 1858 Saint Paul Cap de Joux (81)	N : 2 nov. 1795 Teysode (81) D : 15 déc. 1853 Saint Paul Cap de Joux (81)	<i>Brassier</i> N : 1 juil. 1798 Montastruc la Consellière (31) D : 7 juil 1855 Roquesérière (31)	N : 26 nov. 1808 Azas (31) D : (31)	<i>Cultivateur</i> N : 10 ventôse An VIII Aucamville (82) D : 6 avril 1883 Aucamville (82)	N : 29 janv. 1810 Beaupuy (82) D : 14 mai 1866 Aucamville (82)	<i>Cultivateur</i> N : 7 messidor An II Saint Lys (31) D : 15 juil 1862 Saint Lys	<i>Cultivatrice</i> N : 20 janv. 1811 Forgues (31) D : 13 nov. 1855 Saint Lys (31)
M : 16 fév. 1816 Teysode (81)		M : 10 oct. 1836 Garrigues (81)		M : 13 novembre 1827 Aucamville (82)		M : 9 fév. 1836 Saint Lys (31)	

<b>PAPAÏX Philippe</b>	<b>SERE Marie</b>	<b>GAILHAGUET Jean</b>	<b>BERTRAND Jeanne</b>
<i>Cultivateur</i> N : 25 oct. 1837 Saint Paul Cap de Joux (81)  D :	N : 11 déc. 1842 Garrigues (81)  D : après 1892	N : 11 avr 1833 Aucamville (82)  D : 2 juil. 1886 Villaudric (31)	N : 5 mai 1847 Saint Lys (31)  D : 4 oct. 1873 Fronton (31)
M : 16 mai 1864 Coufouleux (81)		M : 5 mars 1867 Fronton (31)	

<b>PAPAÏX François</b>	<b>GAILHAGUET Jeanne Pétronille</b>
<i>Cultivateur</i> N : 28 juin 1868 Roquesérières (31)  D : 16 janv. 1952 Blagnac (31)	<i>Blanchisseuse</i> N : 15 sept 1873 Fronton (31)  D : 1946 Blagnac (31)
M : 29 juil. 1893 Blagnac (31)	

Recherches généalogiques :  
Didier Chapuy

<b>AMIEL Jules Paulin</b>	<b>PAPAÏX Joséphine</b>	<b>PAPAÏX Marie</b>	<b>CALAC Pierre Marius G</b>	<b>PAPAÏX Antoinette</b>	<b>PAPAÏX Henriette</b>
<i>Mécanicien ONIA</i> N : 26 sept. 1896 Cazenave (09) D : 8 nov. 1984 Grenade (31)	<i>Blanchisseuse</i> N : 27 mars 1899 Blagnac (31)  D : 28 avr 1973 Blagnac (31)	<i>Blanchisseuse</i> N : 6 juil. 1905 Lespinasse (31)  D : Blagnac (31)	<i>Mouleur</i> N : 25 sept. 1906 Blagnac (31) D : 11 Fév. 1930 Blagnac (31)	N : 18 mai 1908 Gagnac (31)  D : 14 oct. 1933 Blagnac (31)	N : 1911 Gagnac (31)  D : 14 oct. 1933 Blagnac (31)
M : 11 déc. 1920 Blagnac (31)			M : 4 juin 1926 Blagnac (31)		

<b>AMIEL François Antonin</b>	<b>AMIEL Adeline</b>	<b>AMIEL Henri</b>	<b>CALAC Jeanne Germaine Th</b>	<b>CALAC Marguerite Françoise Th</b>
N : 21 juin 1921 Blagnac (31) D : 14 nov. 1987 Blagnac (31)	N : 11 mai 1925 Blagnac (31) D : 21 juin 1983 Cornebarrieu (31)	N 1925 Blagnac (31)  D :	N : 15 juin 1928 Blagnac (31) D : 6 avr 2010 Toulouse (31)	N : 13 mars 1930 Blagnac (31) D : 13 oct. 2023 Cépet (31)

ainsi deux de nos maires. Le premier, Charles Toulouse, inspecteur de l'octroi, fut maire de 1913 à 1919 et eut donc à gérer la Première Guerre mondiale. Le second est Étienne Carles qui fut maire de 1919 à 1935. On retrouve aussi très souvent Jean-Bernard Vié, conseiller municipal et officier de l'état-civil. Les gardes-champêtres – Guillaume Héritier, Jean-Baptiste Lacaze, Paul Delatte – interviennent fréquemment en particulier lors des décès. Autre signataire très fréquent, Louis Lourdin, qualifié d'employé. Enfin, d'autres témoins apparaissent en particulier lors des mariages, des hommes uniquement, le maçon Georges Delmas, l'épicier Clément Delas, l'instituteur Marcel Léoux... Ils ont laissé leurs signatures au bas des documents nous permettant ainsi une esquisse de sociologie villageoise sur le fonctionnement de l'administration communale et le réseau amical des mariés.

**En guise de conclusion, à la fin de l'écriture de cet article nous n'avons pas dissipé tous les mystères de ces cinq morts mais nous avons tenté de rendre à ces enfants et à leurs familles leur histoire dans le respect des faits et des personnes. Peut-être nos fidèles lecteurs auront-ils d'autres informations dont ils pourraient faire part. Nous les publierons bien évidemment. Enfin, sachez que Jean-Marie et Louise eurent une autre enfant en 1922, Henriette, qui naquit le 29 mars, rue des Nobles.**

*La tombe des  
enfants Astre dans  
le carré des enfants  
du cimetière  
de Blagnac  
(Annie Thomas)*

## LE CIMETIÈRE DU CENTRE DE BLAGNAC

*Le cimetière est installé à cet emplacement par les consuls en 1781 suivant en cela les injonctions des autorités ecclésiastiques et parlementaire. Jusque-là, les sépultures se faisaient à l'intérieur et tout autour de l'église Saint-Pierre au centre de Blagnac. Mais tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Église tend à limiter les inhumations dans les lieux de culte, rejette l'utilisation profane des cimetières (celui de Saint-Pierre servait de passage et de lieu de réunion) et poussée par les Lumières, évoque désormais l'idée d'hygiène publique pour imposer le déplacement des cimetières.*

*À Blagnac, il fallut six ans aux consuls, au curé et à la communauté des fidèles pour obéir à l'ordonnance de l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne.*

*Le 23 mars 1775, il ordonne aux membres de son clergé « de faire toutes leurs diligences pour*

*procurer à leur paroisse un cimetière convenable et éloigné de toute habitation ».*

*Fin 1781, le cimetière est implanté au-delà des remparts sur un terrain communal près de la chapelle Saint-Exupère. Cette proximité mit un peu de baume au cœur des Blagnacais qui ne voulaient pas de ce déplacement.*

*À trois reprises le cimetière fut agrandi par l'achat de parcelles jusqu'à obtenir la dimension que nous lui connaissons aujourd'hui : 1856, 1929-1930 et 1962-1969.*



## SOURCES :

Registres d'état-civil 1913-1922, côte 1E21, archives municipales de Blagnac.  
Registres Matricule, AD 31, classe 1906 et classe 1908.  
Recensements de 1921 et 1931, AD 31

## BIBLIOGRAPHIE :

ALQUIER (Pierre), *La grippe espagnole à Toulouse 1918-1919*, thèse d'exercice en médecine générale, Université Toulouse III-Paul Sabatier, 2017.  
BARBIERI (Magali), La mortalité infantile en France, *Population*, 53<sup>e</sup> année, n°4, 1998.  
BERET (Suzanne), *Mélanges d'histoire de Blagnac-I- Femmes, sages-femmes et enfants de l'Ancien Régime au XX<sup>e</sup> siècle*, Petites bibliothèques des Amis des Archives de la Haute-Garonne, 2023.  
*BLAGNAC QUESTIONS D'HISTOIRE*, Béret (Suzanne), Lauret (Alain), « Le domaine des Morts », n° 26, novembre 2003.  
*BLAGNAC QUESTIONS D'HISTOIRE*, Dinse (René), « Le pont d'Astre », n° 33, mai 2007.  
ÉCHÉ (Guy), *Blagnac, ville et village*, Eché, 1985.  
REWIENSKA (Wanda), « Étude sur la démographie des alentours de Toulouse », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1936.  
ROLLET (Catherine), « La canicule de 1911, observations démographiques et médicales et réactions politiques », *Annales de démographie historique* 2010/2 n°120.  
SANGOI (Jean-Claude), « La mortalité infantile dans le Midi Toulousain au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, 2005.

## REMERCIEMENTS :

Au service des archives de la ville de Blagnac et à l'archiviste, Sandrine Roussel.  
Au service de l'état-civil de la ville de Blagnac et à l'élue en charge de l'état-civil, Catherine Eschard.  
À Didier Chapuy pour les précieuses recherches généalogiques.  
À Jean-Claude Sangoi pour les éclairages sur la mortalité

# Une chanson pour Blagnac

par Jean-Paul Pujol

Jean-Paul Pujol nous fait l'amitié de nous donner à publier la chanson qu'il a consacré à Blagnac où il réside depuis 1981 et qu'il qualifie de « port d'attache ». « *L'idée de la chanson « Blagnac » m'est venue au cours d'une promenade, j'avais envie de célébrer cette ville et d'en faire le tour en musique* » nous dit-il. Il apprécie particulièrement son côté village, le charme et la douceur de ses ramiers, sa proximité avec Toulouse. Depuis quelques années, il anime à Blagnac un atelier chant (Chants libres) composé d'une vingtaine de personnes qui se produit au cours de différentes manifestations dans la ville avec beaucoup de plaisir. Les participants du festival Occitania, le 21 octobre dernier, salle des Caouecs, ont eu le bonheur de les entendre chanter. En français ou en occitan dans le texte ! Il cite volontiers ces mots du poète Guillevic :

« Quand le chant n'est plus là, l'espace est sans passion »

## Blagnac par Jean-Paul Pujol

Les ombres fraîches des Ramiers  
abritent nos cœurs enlacés,  
main dans la main les promenades,  
et tous ces pitchons qui gambadent.  
Dame Garonne se laisse aller  
dans un méandre de volupté,  
et le soleil du plein été  
se couche sur ses eaux moirées.

Blagnac, mon village,  
ma ville, mon port d'attache !  
Dans tes rues j'me balade,  
Sur tes places, je flâne !

Saint Exupère en majesté  
écout' les cloches carillonner ;  
Dans le mi-temps de la journée  
je me prends alors à rêver :  
Où sont les blanchisseuses d'antan  
avec leurs paniers de draps blancs,  
Quand revenant de la rivière  
elles chantaient, belles et fières ?

Blagnac, mon village,  
ma ville, mon port d'attache !  
Dans tes rues j'me balade,  
Sur tes places, je flâne,

La ville a pris son envolée,  
propulsée dans « La Voie Lactée » ;  
Du Ritouret à Andromède  
elle file à tire d'ailes.

Les accents de tes habitants  
à nos oreilles sont un doux chant,  
ils résonnent dans tes quartiers,  
faisant danser nos cœurs mêlés.

Blagnac, mon village,  
ma ville, mon port d'attache !  
Dans tes rues j' me balade,  
Sur tes places, je flâne !

Retour au centre avé l'tramway,  
sam'di matin, jour de marché,  
où les vieux Caouecs tôt levés,  
« taillent la bavette » bien volontiers ;  
Dans les bourrasques de l'autan,  
on entend parfois l'occitan,  
qui fait chanter avec délice  
la lenga de nòstre país.

Blanhac, mon vilatge,  
A mon còr tant aimable !  
Per carrièras e plaças,  
Te lançi una braçada !  
Blagnac mon village,  
ma ville, mon port d'attache !

*Traduction*

*La langue de notre pays.*

*Blagnac mon village,  
tant aimable à mon cœur !  
par rues et places,  
je t'embrasse !*



*Jean-Paul Pujol  
et l'atelier  
«Chants libres»  
le 21 octobre 2023  
salle des Caouecs*

# Guerre d'Algérie : l'histoire partagée et apaisée

« Blagnac Histoire et Mémoire » continue l'exploration de la guerre d'Algérie et de ses différents acteurs. Mimouna Mennal, une figure de la vie associative de Blagnac, elle est la présidente du groupe vocal Crescendo, nous livre un témoignage poignant sur le sauvetage de son grand-père, Ahmed Rabhi, brigadier à la Harka du 28<sup>e</sup> Dragons, et de sa famille par l'officier qui commandait la Section administrative du Ghrib. Après les accords d'Evian, Jean-Pierre Sénat rapatrie près d'une centaine de personnes, des supplétifs algériens et leurs proches, accueillis dans le Tarn par sa famille, contre les ordres de sa hiérarchie. Il écrit un livre pour porter témoignage de cet acte de solidarité au milieu de la haine. Une occasion aussi pour nous de rappeler la place des troupes coloniales dans les armées françaises.

Nous remercions vivement Mimouna Mennal de son témoignage et de nous avoir fait découvrir une page méconnue de la Guerre d'Algérie.

**« Avec ma famille algérienne,  
juste accepter le passé et vivre avec »**

## Témoignage de Mimouna MENNAL

Mimouna  
Mennal  
(collection  
personnelle)

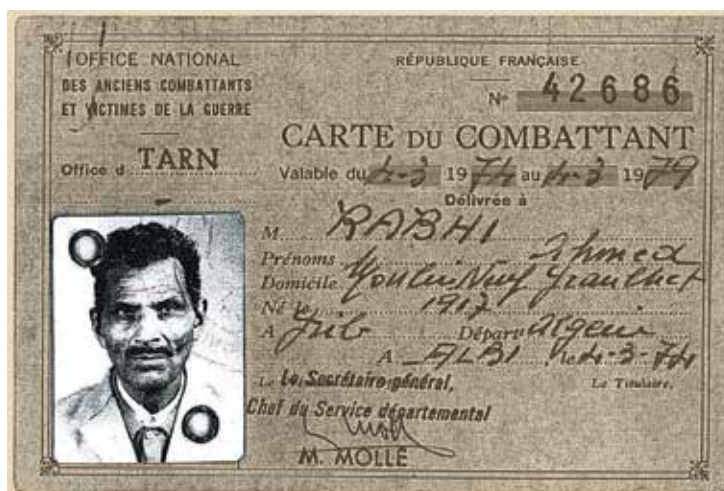


Mes grands-parents sont arrivés en France après la guerre d'Algérie, mes deux grands-pères étaient dans l'armée française. J'ai compris plusieurs années plus tard que leur choix de rejoindre les rangs militaires était plus alimentaire qu'une vocation. En effet, tous les deux bergers et paysans dans les terres à deux heures d'Alger, entre Djendel et le barrage de Ghrib, l'Armée était la seule issue pour avoir un revenu pour nourrir leur famille.

Mon grand-père maternel, Ahmed Rabhi, né en 1917 à Dolfusville/Ghrib (Algérie), s'engage volontairement dans l'armée en 1937, il a 20 ans. Il est affecté au 21<sup>e</sup> Tirailleurs, est fait prisonnier pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale et libéré en

juillet 1944. En 1953, il embarque à destination de l'Indochine puis retour à Alger en 1955. Il est brigadier à la Harka du 1<sup>er</sup> Escadron au 28<sup>e</sup> Régiment de Dragons du 1<sup>er</sup> février 1957 au 17 mai 1962. 15 années de vie militaire, il a 45 ans quand il arrive en France.

Carte de  
combattant de  
Ahmed Rabhi  
(collection  
personnelle)



C'est au barrage de Ghrib, à Oued Oughat (Orléanville) qu'est née ma mère, Meriem le 22 août 1951.

Elle est allée à l'école française et se souvient des cours d'histoire, « nos ancêtres les Gaulois », c'était normal, ne connaissant pas d'autre histoire pour l'Algérie. Le programme était le même aussi bien en France que dans les colonies françaises, l'Algérie était un département français. Mes grands-parents vivaient dans une SAS (Section Administrative Spécialisée), elles ont été créées en 1955 pour promouvoir la présence française en servant d'assistance scolaire, sociale, médicale envers les populations rurales musulmanes pour la pacification. Il y régnait de la bienveillance pour les familles, la scolarisation des filles, la couture pour les mères, toutes ces initiatives de personnes qui tentaient de se comprendre et de construire une nouvelle Algérie.

Elle a 11 ans en mai 1962 quand elle quitte l'Algérie, insouciante et excitée à l'idée de découvrir la France avec ses parents qui ont le cœur serré et la boule au ventre, accompagnée de ses deux petites sœurs et quatre autres familles. L'Algérie est à l'aube de son indépendance, prête à sortir dans les rues fêter sa Liberté.

Jean-Pierre Sénat, responsable de la SAS, devance un rapatriement « par le cœur et par la raison » alors que les rapatriements ne sont pas encore organisés par la France. Il finance par ses propres moyens le déplacement en bateau pour 5 familles. Pourquoi un tel risque ? Pour lui et les familles, fuir à tout prix, c'est le cœur qui parle. Il avait un frère qui dirigeait une usine de cuir, une mégisserie dans le Tarn, qui avait besoin de main d'œuvre. Notre destin s'écrit à ce moment précis.

Traversée en bateau entre Alger et Marseille, aller sans retour et sans frontières, juste la méditerranée qui sépare la métropole du département algérien.

Les cinq familles gagnent Béziers où elles passeront quelques jours dans une ferme où vivaient des amis de Jean-Pierre Sénat.

Puis direction le département du Tarn, ils arrivent dans le village de Laboutarié, au Château. Une maison de maître où vit la famille de J-P Sénat, ils sont accueillis chaleureusement, la maîtresse de maison avait préparé pour leur premier dîner une grosse marmite de « chorba » (soupe algérienne), une façon de leur exprimer qu'ils étaient chez eux, ici aussi. Ils seront tous hébergés au Château. Ils inscrivent les enfants à l'école de Laboutarié, ma mère y va à vélo, elle est admise en CM2 en cours d'année mais son niveau est tellement faible, elle redoublera l'année suivante. Elle se souvient de tous les dons de vêtements, couvertures, des jouets dès le lendemain de leur arrivée par les voisins, les assistantes sociales. Un accueil chaleureux, bienveillant, dans le même esprit que dans les SAS. Ils étaient presque privilégiés, ils ont été accueillis avec beaucoup d'humanité. En revanche, l'accueil des familles de Harkis dans les

camps tels que celui de Rivesaltes, où ont été dirigés mes grands-parents paternels, fut un « accueil de masse », concentrationnaire. Mon grand-père maternel fut engagé dans la mégisserie Sénat située à quelques kilomètres, à Graulhet, la ville du cuir. Rapidement, c'est à Graulhet que



*Vieille mégisserie  
au bord du Dadou  
à Graulhet  
(Mairie  
de Graulhet)*

les familles ont pu bénéficier d'un logement social, mes grands-parents, puis mes parents ont habité le quartier de Crins 1.

Ecrire l'histoire de mes grands-parents sans qu'ils aient partagé leur vécu avec moi fut très compliqué, très douloureux, très inconfortable, c'est un sujet tabou et j'ai encore beaucoup de zones d'ombre. 62 ans après l'indépendance, s'informer, rechercher, partager avec les associations de rapatriés pour comprendre le pourquoi, ne pas chercher les coupables, juste accepter le passé et vivre avec, est devenu un devoir de mémoire familiale, un devoir de mémoire collective.

## Jean-Pierre Sénat, un homme d'honneur

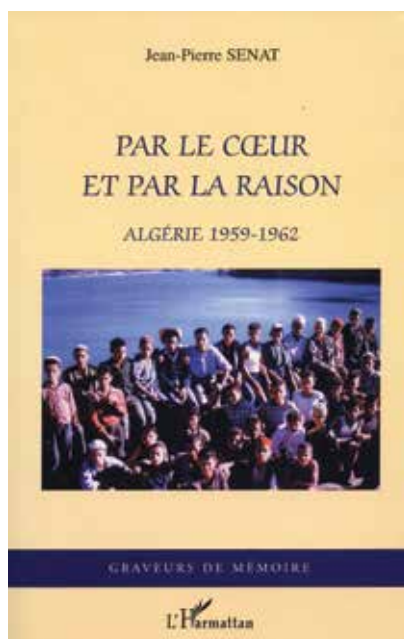
« Sème le bien derrière toi, tu le retrouveras devant »

(proverbe algérien)

par Annie Thomas

### UN LIVRE ÉCLAIRANT : PAR LE CŒUR ET PAR LA RAISON, ALGÉRIE 1959-1962

Couverture  
du livre  
« Par le cœur et  
par la raison »



C'est un regard et une voix singulière que porte Jean-Pierre Sénat sur la Guerre d'Algérie dans son livre « Par le cœur et par la raison-Algérie 1959-1962 ». A rebours de bien des discours, ses écrits veulent montrer, qu'au-delà des combats, il y eut aussi des rapprochements, des rencontres et des fraternisations entre Français et Algériens. Un chemin était possible. Il veut dire « *la passion de ceux qui voulaient planter le respect là où la haine divisait le pays* ». Son livre nous sert de fil rouge pour présenter son engagement.

Cet engagement, c'est ce qui l'a motivé lorsque jeune officier saint-cyrien, il choisit de servir dans les Sections Administratives Spécialisées (les SAS) créées en 1955 par le Gouverneur Soustelle pour combler les carences administratives de la France en Algérie et mener une œuvre de pacification.

### UNE ANNÉE DE FORMATION À ALGER

Jean-Pierre Sénat suit à Alger près d'une année de formation pour les officiers qui se destinent à l'administration des SAS. Toute sa vie, il gardera pour la direction et les professeurs qui les ont accompagnés un respect profond tant le choix des

Jean-Pierre  
Sénat



thèmes traités, les enseignements apportés et l'ouverture d'esprit lui ont semblé une introduction parfaite à son engagement. A la fin de la formation, il écrit : « *Que les armes se taisent, que l'apaisement revienne dans les têtes, que chacun, où qu'il soit, comprenne qu'il peut et qu'il doit participer à la reconstruction de ce pays !* ». A la fin de la formation, il choisit la SAS du Ghrib dans le haut bassin du Chélif.

## UN FLEUVE CLEF POUR L'ALGÉRIE

Le Chélif est le plus grand fleuve algérien. Il prend sa source sur la limite du Tell et du Sahara dans l'Atlas saharien à 1 937 m. Il commence par couler du sud vers le nord puis s'incline vers l'ouest jusqu'à son embouchure au nord de Mostaganem. L'impressionnante courbure du fleuve, contournant l'Ouarsenis lui aurait donné son nom, Chenaleph, nom d'origine berbère (la défense du sanglier). Le Chélif est long de 733 km environ. Son bassin est d'une grande complexité avec un réseau dense d'oueds qu'il alimente.

*Carte du cours du Cheliff (Wikipédia Espagne)*

La région du Haut Cheliff a vu la construction de nombreux barrages dont celui du Ghrib, dès les années 1920, sous la gouvernance française, ce qui a permis de régulariser les débits des oueds et de fournir de l'eau d'irrigation d'avril à septembre. Le bas Chélif est une vallée très fertile, la Mitidja, souvent appelée le grenier de l'Algérie.



Le barrage de Ghrib se situe sur la commune d'Oued Chorfa, dans la wilaya d'Aïn Defla. D'une hauteur de 65 m avec une longueur de crête de 270 m, il est le sixième

plus grand barrage en Algérie avec une capacité de 280 millions de m<sup>3</sup>. Aujourd'hui encore, l'ouvrage participe à la sécurisation de l'alimentation en eau de la capitale, Alger.



*Carte postale d'Orléansville (aujourd'hui Cheliff) et de la vallée du Cheliff (Généanet)*

*Le barrage  
du Ghrib  
(Cultur'Art  
Kabyle)*



## LA VIE D'UNE SAS : ENTRE ESPOIR ET DÉSESPOIR

Durant deux ans, de 1960 à 1962, Jean-Pierre Sénat exercera sa mission dans la SAS du Ghrib (arrondissement de Miliana). C'est là qu'il rencontrera Ahmed Rabhi,

brigadier à la Harka du 1<sup>er</sup> escadron du 28<sup>e</sup> régiment de dragons, le grand-père de Mimouna Mennal. Le régiment était chargé de la protection de la SAS.

Au fil des pages se dessinent ses premiers pas au Ghrib où il arrive avec son épouse et ses deux jeunes enfants. Les bâtiments de la Section s'installent sur l'ancien

terrain de sport de la société Chagnaud qui avait construit le barrage entre 1936 et 1939. Ils dominent le village du barrage, agglomérat de bâtiments provisoires et construits pour le personnel du chantier du barrage et toujours occupés. Meriem, la mère de Mimouna Mennal est née au village du Ghrib.

Premières rencontres avec les autorités, le maire et les grands propriétaires terriens, premiers contacts avec les responsables du 28<sup>e</sup> régiment de dragons et appropriation de ce territoire rural mais aussi industriel avec les exploitations hydrauliques.

Le temps est compté, les regroupements des Algériens autour de la SAS créent de nombreuses frustrations et inadaptations à leur métier d'agriculteurs et de bergers mais peu à peu des projets émergent et des changements apparaissent. Par exemple, dans le domaine agricole, on plante de nombreux

*Le village du  
Ghrib,  
artère principale  
(Site Les Tizis)*



*Le village du  
Ghrib,  
la partie haute  
(Site Les Tizis)*



arbres, on met en place un poulailler et une activité avicole prospère. Dans le domaine social et sanitaire, particulièrement vers les femmes, l'équipe féminine de la SAS avance tous les jours.

Une autre préoccupation de l'officier était d'offrir aux jeunes des perspectives par la scolarisation avec quatre classes dans le village du barrage et la pratique du sport en particulier le football et le cross. La réputation des équipes de la SAS grandit peu à peu et un foyer sportif sort de terre alors que le foyer rural foisonne d'activités : cinéma, danse et soirées festives.



*Le village du Ghib, la cantine (Site Les Tizis)*

## LE TEMPS DE L'AMERTUME

Le discours du Général de Gaulle du 4 novembre 1960 qui évoque directement l'autodétermination prochaine de l'Algérie sonne mal au Grib et surprend les responsables militaires et civils. Sénat et son équipe pensent qu'il faut continuer malgré les grèves à Alger, la haine qui s'exprime dans les rues et les Européens déchaînés mais plus rien ne sera comme avant. La préparation du référendum du 8 janvier 1961 est menée tambour battant et le résultat laisse les mains libres à De Gaulle et à son gouvernement pour négocier la fin des hostilités. Car le résultat donne le oui à l'autodétermination à 75% et le non à 25%. A la SAS du Ghib, il y eut 62,1% de votants et le oui l'a emporté aussi très largement.

Demeure le malaise pour Jean-Pierre Sénat et nombre de membres de son équipe car s'il voit le concept d'Algérie algérienne comme un cadre vide qu'il conviendra de garnir, l'atmosphère se fait de plus en plus irrespirable.

Et la catastrophe arrive le 19 janvier 1961, dans la cuvette des Hannachas, avec une embuscade meurtrière qui coûte la vie à l'aumônier, un brigadier, un gommier et aussi quatre membres de l'équipe féminine. Français et Algériens de la SAS paient le prix fort d'une période dramatique.

## LE TEMPS DE L'EXODE ET DE LA SOLIDARITÉ

Les accords d'Evian, le 19 mars 1962, marquent pour Jean-Pierre Sénat la fin de la partie. Même s'ils prévoient une transition douce, il ressent l'inquiétude qui monte jour après jour et voit arriver les heurts et les représailles de la part du FLN. L'inquiétude est forte du côté des gommiers qui s'interrogent sur le choix qu'ils ont fait en s'engageant dans l'armée française. L'officier est aussi très lucide et très sévère sur les conséquences des actions de l'OAS.

Alors que les SAS sont officiellement dissoutes et que l'administration pousse les supplétifs algériens à quitter l'armée, il tente d'alerter le sous-préfet sur les dangers qui guettent les Harkis.

Sans réponse, il décide d'agir par ses propres moyens en s'assurant d'un accueil digne en France. Il prend l'avion pour Toulouse le 29 avril et prend contact avec sa famille tarnaise. Son père lui confirme qu'il y a des possibilités d'emploi dans le triangle Mazamet-Graulhet-Millau. Il retourne en Algérie et réunit les gommiers

de la SAS qui avaient compris ce qu'il était allé faire en métropole et les informe de la situation. Très vite un premier groupe part pour Marseille par bateau. Puis un deuxième groupe de cinq familles se constitue avec deux goumiers du 28<sup>e</sup> Dragons dont M. Rabhi, grand-père de Mimouna Mennal. Jean-Pierre Sénat repart en voiture à Alger acheter les billets pour le bateau du 15 mai car rien ne peut se faire par téléphone. C'est finalement 24 personnes qui partent y compris un de ses adjoints pieds-noirs. Il rencontre à Alger Nicholas d'Andoque qui s'occupait lui-aussi de mettre les Harkis à l'abri des vengeances.



*Le Bateau  
« La ville d'Alger »  
le 20 juin 1962  
(Jean-Jacques  
Jorda)*

Après ces deux premiers voyages, Jean-Pierre Sénat continue les opérations d'évacuation. Pour les financer, il décide de liquider tous les stocks de poulets des stations avicoles du Ghrib et de Djéniba. Muni de ces fonds, il revient à Alger le 18 mai pour acheter les billets pour 22 personnes mais un obstacle qu'il n'avait pas prévu se lève devant lui. Un télégramme de Louis Joxe, ministre d'État chargé des affaires algériennes prévient : « *Des renseignements qui me parviennent sur les rapatriements prématurés de supplétifs indiquent l'existence de véritables réseaux tissés sur l'Algérie et la Métropole dont la partie algérienne a souvent pour origine un chef de SAS... Vous voudrez bien faire rechercher tant dans l'Armée que dans l'administration les promoteurs et les complices de ces entreprises et de faire prendre les sanctions appropriés* ».

Son avenir est directement menacé mais écrit-il : « *Je ne peux plus reculer* ». Il prend



*Départ  
des populations  
civiles d'Oran  
(Ministère de la  
Défense)*

conseil auprès du sous-préfet qui le « couvre » en lui délivrant un ordre de mission barré de tricolore pour accompagner des travailleurs et en lui recommandant de voyager en civil. Le 26 mai, il est au port au pied du bateau « Ville de Bordeaux ». Ses 22 « travailleurs » et lui-même embarquent en 4<sup>e</sup> classe. Il a en poche les certificats d'hébergement en métropole que ses parents lui ont envoyé. 36 heures de traversée sur une mer déchaînée mais à l'arrivée à Marseille, le comité d'accueil est bien là et le transfert vers le Tarn se passe sans difficultés.

## LE DERNIER CARRÉ

Les derniers jours de Jean-Pierre Sénat en Algérie sont occupés à des tâches administratives de passation de pouvoir tout en gardant sa vigilance pour aider ceux qui souhaitent gagner la métropole. Le 29 juin 1962, il prend l'avion définitivement à Alger et débarque à Blagnac. Après un mois de permission il rejoindra un régiment d'artillerie en Allemagne et un an après quittera l'armée pour la mégisserie familiale.

Les dernières pages de son livre rendent hommage à tous ceux qui, au-delà de sa famille, ont permis l'intégration des familles algériennes dans le Tarn : Les assistantes sociales mesdemoiselles Serres, la puéricultrice Colette Mauriés, l'abbé Aimé Assémat, la docteure Pontier, Tony de Tholozany, Yvan et Hélène Durand, Michel Marchini, le colonel Etori... Comme l'écrit si bien Jean-Pierre Sénat : « *Chacun à leur manière ont fait honneur à la France* ». Et lui en premier lieu !

### SOURCES :

Bureau central d'archives administratives militaires-Pau : feuillet nominatif de contrôle d'Ahmed Rabhi.

### BIBLIOGRAPHIE :

Blagnac Histoire et Mémoire - (2021) - La valise algérienne de Gérard Jean Fano - Mort pour la France en Algérie - Les petites Bibliothèques - Les Amis des Archives de la Haute-Garonne (Voir en particulier le chapitre sur les SAS)

Sénat (Jean-Pierre) (2007) - Par le cœur et par la raison - Algérie 1959-1962 - L'Harmattan

Touhari (Fadhila) - Étude de la qualité des eaux au nord-ouest de l'Algérie (cas du bassin du Haut Chélif) - Thèse de doctorat ès sciences-Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique-Blida-Algérie

### La carrière d'Ahmed Rabhi

Lorsqu'Ahmed Rabhi part pour la métropole le 17 mai 1962, il est depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1957 brigadier à la Harka du 1<sup>er</sup> escadron du 28<sup>e</sup> Régiment de Dragons. C'est le dernier épisode d'une longue carrière militaire débutée en 1937, date de son engagement au cours de laquelle Il obtient une citation à l'ordre du régiment en 1954 et reçoit la Croix de guerre avec étoile de Bronze.

Car il a participé à la bataille de France et est fait prisonnier par les Allemands le 18 juin 1940. Il restera en captivité jusqu'au 29 juillet 1944. Il est libéré de ses fonctions militaires le 30 juillet 1944 et rentre en Algérie mais, il se réengage en 1953. Il part alors pour l'Indochine et débarque à Haiphong le 1<sup>er</sup> septembre 1953. Il est nommé Première classe le 1<sup>er</sup> avril 1954 et restera en Indochine jusqu'au 4 juillet 1955. Après la défaite, retour à Marseille puis en Algérie où prennent fin ses obligations militaires le 2 janvier 1957. Comme on l'a vu plus haut il se réengage comme supplétif le 1<sup>er</sup> novembre 1957 et fuit en France avec sa famille en mai 1962.

Ses craintes et celles de Jean-Pierre Sénat étaient bien réelles car le bilan établi par les historiens fait état de 60 000 à 80 000 Harkis tués après les accords d'évian et établissent qu'environ 24 000 Harkis partirent en France par la voie officielle et 25 000 à 40 000 par leurs propres moyens ou avec l'aide de Français.

### Le cheminement d'Ahmed Rabhi au sein des armées françaises est caractéristique de l'engagement des soldats coloniaux au service de la France

Il s'agit d'un phénomène de grande ampleur. Déjà présents au XIX<sup>e</sup> siècle, leur nombre devient plus important avec la Première Guerre mondiale. On estime qu'environ 600 000 soldats coloniaux ont servi pendant la Grande Guerre sur 8,5 millions d'hommes mobilisés. Parmi eux, environ 173 000 Algériens. La situation de ces soldats n'était pas identique ; certains sont volontaires, d'autres, dont les Algériens et les Tunisiens, étaient conscrits. Au total, plus de 70 000 de ces soldats coloniaux sont comptés comme morts ou disparus.

Lors de la campagne de France en 1940, environ 300 000 soldats nord-africains servent dans les armées, soit près de 10% des effectifs militaires. Plus de 16 000 soldats originaires du Maghreb sont morts au combat et des milliers ont été faits prisonniers par les Allemands et ont passé la guerre dans des stalags ou dans les camps de travail forcé. D'autres ont combattu dans les campagnes d'Italie (1943-1945) et lors du débarquement en Provence à l'été de 1944 et pendant la campagne militaire qui s'achève en mai 1945 en Allemagne.

En Indochine, aussi, des soldats africains et maghrébins ont combattu. Ils constituaient environ 20% des effectifs et ont subi de lourdes pertes, entre 21 et 26% selon les estimations.

Enfin, la guerre en Algérie a clos cette longue histoire de troupes coloniales dans l'Armée française. Au moment du cessez-le-feu en mars 1962, les soldats algériens étaient nombreux dans les armées françaises : 50 000 étaient des militaires réguliers, près 68 000 étaient comptés comme des supplétifs, soit plus de 118 000 hommes.

Comme on le voit, l'histoire de l'Armée française est aussi l'histoire des troupes coloniales qui ont versé leur sang pour la Nation française.



*M'Hamed Rabhi,  
grand-oncle  
de Mimouna Mennal,  
frère de son grand-père.  
Soldat dans l'Armée  
française, il arrivera  
en octobre 1962  
au camp de Saint-Laurent  
des Arbres (Vaucluse)*

# Roumegas : un quartier sort de terre

par Michèle Ferlet

Depuis la seconde guerre mondiale, les villages autour des grandes villes ont beaucoup évolué, grandi pour accueillir une nouvelle population qui, délaissant la campagne, vient s'installer près des nouveaux lieux de travail, à savoir les industries qui se développent. La région toulousaine, et Blagnac à ses portes, n'échappe pas à la règle et voit ses terres agricoles se couvrir de maisons, quartier après quartier.



*Archives  
municipales  
de Blagnac,  
dossier 150 W164*

## APRÈS-GUERRE LA POPULATION BLAGNACAISE DÉCOLLE

Blagnac, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale est un gros village, essentiellement tourné vers l'agriculture avec quelques activités annexes telles que la pêche ou la blanchisserie pour les femmes, des rues du village en portent encore la trace. La situation change fondamentalement à partir des années 1950. Et qui dit expansion démographique dit besoin de logements et d'organisation de l'espace. C'est à cela que s'attaquent les différentes équipes municipales et des initiatives privées.

### Dans les années 1950

L'état du parc immobilier français au sortir de la guerre n'est pas bon. Il est marqué en bien des endroits par l'insalubrité et le manque de confort, Blagnac ne fait pas exception.

C'est un village de 5 320 habitants selon le recensement Insee de 1962, essentiellement agricole dont les propriétaires de terres pratiquent surtout la culture maraîchère et céréalière. Mais à ses portes, l'industrie aéronautique, Sud Aviation notamment, qui s'est installée à Toulouse (zone St-Martin-du-Touch) et Colomiers amorce son grand développement avec l'envol, le succès et le développement à partir de 1958 de la Caravelle.

De plus, la zone aéroportuaire de Blagnac prend de plus en plus d'importance ,

*Le site en 1970  
avant la construction  
du quartier  
du Roumegas  
(Site IGN)*



portée par le développement de l'aéroport et sa fonction d'aéroport d'essai de l'industrie aéronautique. De nombreux salariés qui cherchent à se loger regardent vers Blagnac où des terres agricoles sont rendues à l'urbanisme.

### **Dans les années 1960**

En 1968, la population blagnacaise est dénombrée à 8 417 habitants. Dans le quartier dit Roumegas du nom du lieu-dit, des terrains appartenant notamment à M. Daubeze et pour une petite partie à M. Sanchez sont proposés à l'urbanisation. Un projet immobilier, dit Castor, voit le jour porté par M. René Chappes, conducteur de travaux. La cité Castor du Roumégas, située entre l'avenue du Parc à l'est, le chemin Bélisaire au nord, le long du parc Odysud et l'avenue Claude Gonin à l'ouest, est essentiellement constituée des rues de Bretagne, Corbières et Limousin. (cf. plan)

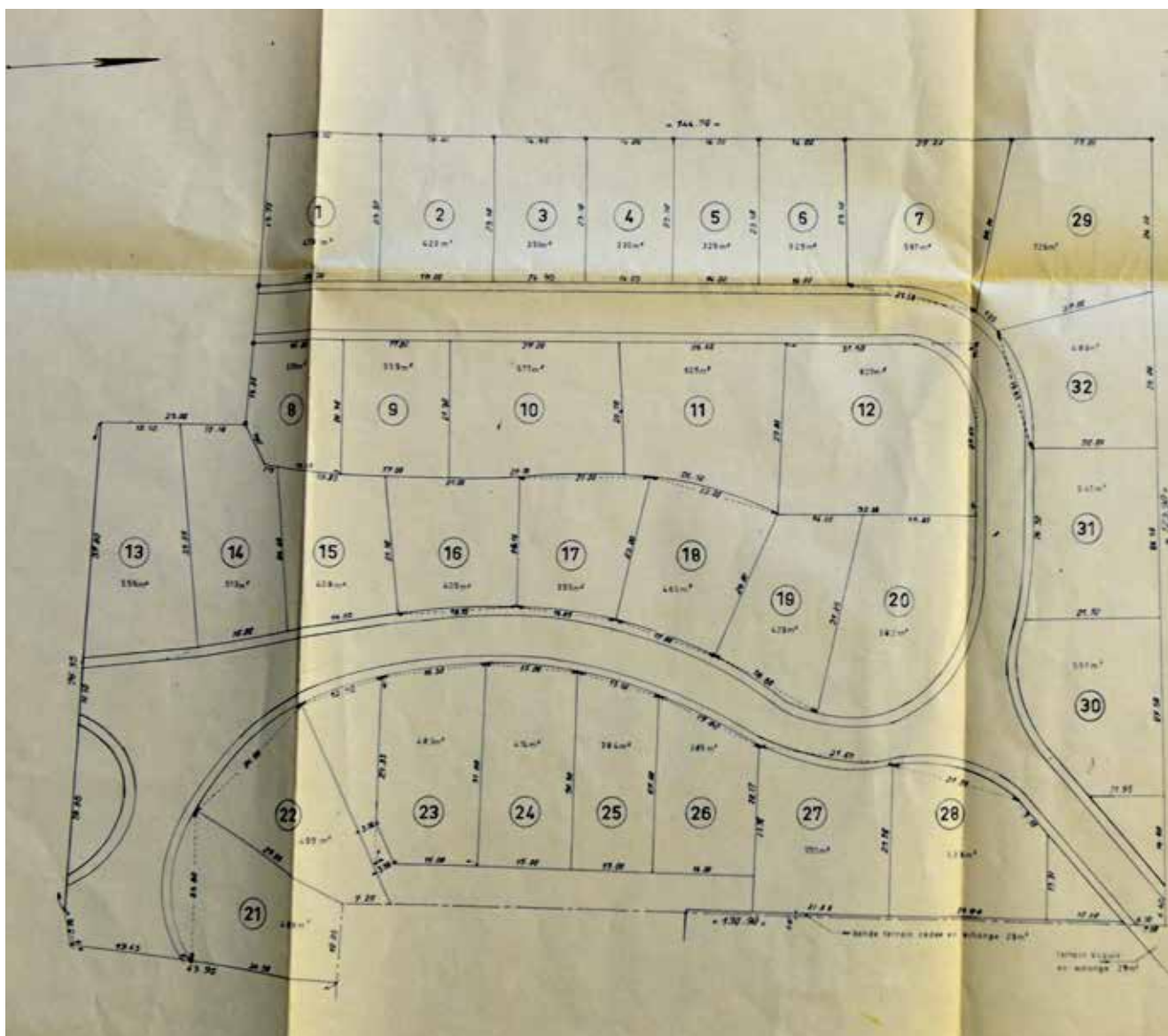
### **QU'EST UN PROJET CASTOR ?**

C'est en 1921, sous l'impulsion de l'ingénieur Georgia Knapp que naît le premier mouvement d'auto-construction en France, favorisé par la loi Loucheur en 1928. Ce type de construction se fera connaître sous le nom de Castor en Suède après 1927 : le but est d'aider les personnes à construire leur propre maison à moindre coût. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans les années 1950, la nécessité d'une reconstruction rapide s'impose et une fédération d'associations régionales qui a pour vocation de proposer aide et services liés à l'auto-construction voit le jour. Ce mouvement va prendre le nom de **Maisons Castors** en référence à l'animal qui l'a inspiré.

C'est d'abord un système qui consiste à s'unir avec ses voisins pour construire une

cité de maisons individuelles toutes sur le même modèle. Des statuts réglementent ce travail collaboratif : obligation de travail avec un temps minimal de 3 000 heures, obligation de solidarité entre participants, en cas de décès, les membres de l'association s'engageant à achever la construction pour la veuve et ses enfants. Aujourd'hui, les projets Castors ont quasiment disparu, mais la solidarité perdue avec de nouveaux chantiers collaboratifs dans le milieu alternatif et permaculturel. Blagnac a connu plusieurs projets de ce type : près de l'aéroport et dans le quartier de Layrac.

## LE PROJET ROUMEGAS



Il consiste à lotir en 30 parcelles le terrain urbanisé. A l'origine du projet, M. René Chappes, conducteur de travaux et Castor lui-même.

*Archives  
municipales  
de Blagnac,  
dossier 150 W164*

Le projet démarre en 1969 (Arrêté de lotissement du 26 /12/1969). Le terrain sera payé par la construction (gros œuvre) d'une maison sise à l'emplacement de l'ancien centre Anatogym (rue de Bretagne), aujourd'hui petit immeuble. Nul besoin de publicité. Les candidats à la construction affluent venant en partie d'EDF, quelques-uns de l'Aéronautique et d'horizons divers. Le recrutement se fait par le bouche-à-oreille et il y a plus de candidats que de parcelles disponibles ce qui conduira rapidement à un deuxième lotissement, qui démarrera également dans les années

*Le quartier  
du Roumegas est  
sorti de terre  
(Carte IGN 1976)*



1970 et qui comportera également plus de 30 maisons... Ces futurs Castors sont chargés en premier de la viabilisation de ces parcelles (voirie, pluvial, eaux usées...). Une demande de dérogation pour extension à 43 nouveaux lots est signée par la Préfecture en date du 28 décembre 1971.

Les premiers occupants de la première tranche s'installeront fin 1971, début 1972, ceux de la deuxième tranche fin 1975.

Le projet dénommé Castors du Roumegas, n'est pas totalement un modèle Castor, mais il en reprend un certain nombre d'éléments. En voici les essentiels :

Une société anonyme coopérative (SAC) des Castors est créée. Trente sociétaires en sont les membres et comme déjà précisé, 5 à 9 salariés sont recrutés dans les métiers spécifiques (plâtrier, carreleur...) non couverts par les sociétaires.

Le certificat de viabilisation obtenu, les parcelles sont attribuées définitivement à chacun des sociétaires et la Société Coopérative Des Castors Du Roumegas dont l'objectif est l'édification des 30 maisons et de l'immeuble ANATOGYM. Comme toute société coopérative, elle est dirigée par un Conseil d'Administration élu en assemblée générale.

Une personne choisie, en l'occurrence, M. Chappes, coopérateur, à l'origine du projet, a fait office de chef de chantier pour la totalité de l'opération.

Si les maisons Castors ont des références communes, le projet Roumegas a aussi des différences notables, notamment aucun pavillon n'est construit sur le même modèle, mais selon le bon vouloir de chaque futur propriétaire. Notre interlocuteur a réalisé environ 85 % des plans de constructions du premier lotissement selon leurs desiderata.

La participation de chaque sociétaire est ainsi définie :

- chacun règle ses matériaux
- La main d'œuvre est répartie au prorata du nombre d'heures de travail non effectuées.

Mais la qualité de ces constructions est déjà très en avance pour la période : de par le choix du chauffage électrique, EDF a exigé une isolation renforcée avec des murs en briques doublés d'une couche de polystyrène et d'une cloison ainsi que des fenêtres à double vitrage.

Chaque pavillon doit donc être évalué et il l'est à partir d'un document de référence appelé le CALON aujourd'hui disparu.

Par exemple, pour manutentionner un m<sup>3</sup> de matériau (ex : du béton ou une cloison), l'évaluation faite à partir de l'ouvrage de référence indique, une heure ou une demi-heure de temps. La somme des heures à l'exécution de chacune des tâches donne le temps total de la construction.

Les constructions se font par groupe de 4 ou 5 en même temps et certains constructeurs se réservent les travaux les plus importants.

Chaque sociétaire doit participer, soit par un nombre d'heures de travail effectuées, soit en payant une somme évaluée. Au départ, chaque sociétaire doit travailler au moins 10 heures par semaine sur les constructions. Le coût total de la main-d'œuvre payée à des artisans est divisé par le déficit total en heures.

Un pavillon est évalué à 5 000 heures de travail. Le propriétaire émarge pour 4 000 heures, soit 1 000 heures de déficit. Les heures de travail estimées sont de 1 000 000 divisées par le total des heures dues et donnent le coût de l'heure due. Le nombre d'heures dues individuellement est multiplié par le coût de l'heure due et donne le coût en heures du pavillon.

Calcul complexe qui a demandé un investissement énorme pour certains sociétaires très impliqués.

Si la première tranche s'est terminée fin 1973 et la deuxième en 1976, la liquidation des comptes ne sera terminée par un liquidateur judiciaire, que fin 1987.

## LE RÉSULTAT

Le 24 septembre 1969, le lotissement coopératif Le Roumégas avec voirie des divers réseaux, assainissement général est mis en marche.

Le 26 décembre 1969, l'arrêté de lotissement avec statuts de l'association, règlement



Archives  
municipales  
de Blagnac,  
dossier 150 W164

HC/LS.  
HAUTE-GARONNE

Direction départementale  
de l'Équipement  
Cité administrative (Bât. A)  
Boulevard Armand Duportal  
31 - TOULOUSE - 01

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

concernant le dossier n° 3762  
4210

Le Préfet de la Région Midi-Pyrénées  
Préfet de la Haute-Garonne  
Officier de la Légion d'Honneur

J. ATTALI  
Directeur départemental  
Groupement  
"Urbanisme Opérationnel-Construction"

Vu le code de l'urbanisme et de l'habitation,  
Vu la loi n° 67-1253 du 30 décembre 1967 dite loi d'orientation foncière,  
Vu la loi n° 67-3 du 3 janvier 1967 relative à la vente des immeubles à construire,  
Vu l'ordonnance n° 58-1447 du 31 décembre 1958 relative à diverses opérations d'urbanisme,  
Vu l'ordonnance n° 58-1448 du 31 décembre 1958 réprimant certaines infractions en matière d'urbanisme,  
Vu les décrets n° 58-1446 du 31 décembre 1958 et n° 59-898 du 28 juillet 1959 relatifs aux lotissements,  
Vu le décret n° 70-446 du 28 mai 1970 relatif au permis de construire, notamment son article 25,  
Vu le décret n° 67-1166 du 22 décembre 1967 organisant la vente des immeubles à construire,  
Vu l'arrêté préfectoral modifié du 11 février 1971 portant délégation de signature au Directeur départemental de l'Équipement,  
Vu l'arrêté préfectoral portant division parcellaire, délivré le 26 décembre 1969 (modifié) au bénéfice de DAUBEZE (substitution Sté Coop. "Le Roumegas" concernant un terrain sis à BLAGNAC - lieudit "Le Roumegas")  
Vu la demande présentée par le bénéficiaire de l'arrêté préfectoral sus-visé en date du 14.3.1972

~~vu l'attestation de M. le Maire, en date du~~

Sur proposition de M. le Directeur départemental de l'Équipement,

CERTIFIÉ :

que le titulaire de l'arrêté préfectoral sus-visé est autorisé à procéder, dans le cadre de la division parcellaire dont il s'agit, à la vente du lot n° 21 - I - 20  
4 - 3 - 9 - 6 - 8 - 13 -

TOULOUSE, le 25 AVR 1972  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur départemental de l'Équipement

*[Signature]*

R. HURON

AMPLIATION transmise ce même jour à :

1° - M. Sté Coop. Le Roumegas demeurant à BLAGNAC, chemin de Belissaire (31)

2° - M. le Maire de la commune intéressée, à titre d'information, en lui précisant que dans le cas où une participation aux dépenses d'exécution des équipements publics serait exigée dans sa commune, il lui appartiendrait de réclamer au titulaire le montant des sommes dues au titre de cette participation, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral d'autorisation.

1 n° 4  
6 n° 11  
13 n° 18-21  
23 n° 31

du lotissement, devis de description est pris (Cf pièces graphiques).

Un quartier constitué d'une trentaine de maisons a ainsi vu le jour dans les rues de Bretagne et du Limousin selon les plans établis en 1969, puis s'est agrandi d'une deuxième tranche de plus de 30 maisons également, rues des Corbières et de Bretagne. En attestent les plans consultés aux archives municipales de Blagnac.



*Le quartier du Roumegas aujourd'hui (site google maps)*



## CONCLUSION

Ce quartier paisible, à l'écart des grands axes routiers bruyants, abrite encore des familles d'origine. Peu de ces propriétaires (6/7, me dit mon interlocuteur) ont vendu rapidement, mais l'âge, les choix personnels et professionnels sont passés par là et le quartier se renouvelle doucement. Reste une utopie participative qui est allée au bout de sa démarche et a permis l'accès à la propriété à nombre de salariés modestes. :« Mon travail contre ma maison avec l'aide de tous mes voisins en somme ». Une belle image !

## SOURCES :

Archives municipales : dossier 150 W164

## BIBLIOGRAPHIE :

Berny (Monique), Bourrel (Maribette), Burnis (Danièle) : L'organisation de l'espace dans la banlieue nord-ouest de Toulouse : la dynamique de l'urbanisation, Institut de géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse.  
Diplôme de Maîtrise juin 1969

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidée dans mes recherches ou ont répondu à mes questions :

Mme Sandrine Roussel des Archives municipales de Blagnac.  
Mme Monique Izaga, Mme Françoise Bousquet, M. Patrick Bracq, habitants anciens ou plus récents du Roumégas.  
Et notamment à mon interlocuteur principal qui a patiemment répondu à toutes mes interrogations, mais a absolument tenu à garder l'anonymat.

# Peindre et dessiner in situ: rendez-vous Sketchers au monastère !

par Annie Thomas

Samedi 9 mars, La MJC des Arts de Blagnac, en partenariat avec Blagnac Histoire et Mémoire, organisait le premier Rendez-vous Sketchers (peindre et dessiner sur le vif) dans les jardins du Monastère et du Château de Maniban.



La pratique du croquis de voyage ou « sketching » était courante au XIX<sup>e</sup> siècle, on se souvient des merveilleux carnets de voyage des Britanniques dans les Pyrénées dont certains sont conservés au musée de Lourdes. D'autres artistes prestigieux nous ont laissé de leurs voyages pyrénéens des carnets remplis de croquis comme Victor Hugo qui s'enthousiasmait devant Gavarnie. En juillet 1845, Eugène Delacroix, alors au sommet de son art et de sa gloire, va passer un mois dans les Pyrénées, à Eaux-Bonnes. Sommets et cascades, bergers et lavandières peuplent alors le carnet du maître. Le voyage aux Pyrénées était à cette époque un grand classique des peintres, écrivains et amateurs d'art qui gardaient ainsi le souvenir de leur séjour ou préparaient les esquisses d'œuvres futures.

Les technologies du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier la photo, avaient fait tomber en désuétude cette pratique du carnet de voyage et du dessin in situ. Mais, au début du second millénaire, elle connaît une renaissance et rencontre un écho favorable et croissant partout dans le monde. Les adeptes de ce mouvement tentent de représenter, par le dessin ou la peinture, les lieux et la vie tels qu'ils les observent, les lieux du quotidien comme ceux de leurs voyages.

Photo D RDV Sketchers

A Blagnac, la MJC des Arts a créé le premier rendez-vous Sketchers. Il a pour objectif de mêler dimension artistique et dimension culturelle et historique grâce au partenariat avec Blagnac Histoire et mémoire. Le 9 mars, un groupe d'une vingtaine de personnes a été accueilli dans les jardins du château de Maniban et du monastère des Béatitudes pour la première rencontre Sketchers de la ville.



Blagnac Histoire et Mémoire a présenté les aspects historiques et patrimoniaux du château et du monastère que certains ne connaissaient pas. Un lieu chargé d'histoire puisque la demeure aristocratique construite vers 1650 et occupé par d'illustres parlementaires, capitouls et autres généraux d'Empire a vu son destin basculer lorsque le domaine est devenu en 1852 un domaine monastique par l'installation des Trappistines. Un lieu chargé d'art aussi qui abrite dans la chapelle du couvent des chefs-d'œuvre du peintre et verrier Louis Mazetier exécutés après la Seconde Guerre mondiale.

Chaque membre du groupe est venu avec son matériel de dessin (carnet à dessin, crayons, feutres, aquarelle, pinceaux ...) et a trouvé sa place et son rythme pour croquer les merveilleuses perspectives du château et des bâtiments conventuels



ou tout simplement les arbres du parc.

Une grande satisfaction de tous et une expérience à renouveler et pourquoi pas grandeur nature dans le vieux village et les Ramiers ! BHM espère avoir le plaisir de publier certains de ces dessins dans une prochaine revue.

Blagnac Histoire et Mémoire et la MJC des Arts remercient la communauté des Béatitudes de son accueil attentionné.



## 83<sup>e</sup> anniversaire du lâcher de tracts des jeunes communistes sur le maréchal Pétain

Il y a 83 ans, des jeunes communiste intrépides, dont des Blagnacais, ont jeté des tracts hostiles sur le cortège du maréchal Pétain par le biais d'une astucieuse tapette, rue Alsace-Lorraine à Toulouse. Ce fut un des premiers actes de résistance en France. Le 5 novembre 2023 une délégation de membres de BHM a assisté à la cérémonie commémorative organisée par les Jeunes communistes de la Haute-Garonne et la mairie de Toulouse. Gerbes et discours ont rendu hommage à ces jeunes résistants et cette année particulièrement à Jean Bertrand dont le portrait a été dressé dans notre précédente revue.



*Cérémonie du 5 novembre 2023, copie du lance-tracts utilisé sur le toit de l'immeuble rue Alsace-Lorraine*

## L'écrivain Marc Lévy nous écrit



Marc Lévy a consacré un livre puis un roman graphique (avec Alain Grand) à son père Raymond et à son oncle Claude, juifs-résistants, qui furent membres de la brigade Marcel Langer, les célèbres FTP-MOI toulousains. Ils y rencontrent des garçons et des filles de leur âge, ils sont très jeunes, 20 ans

*Couverture du roman graphique Les enfants de la liberté, Marc Lévy et Alain Grand, Casterman*

et 17 ans. Planques, traques, combats, arrestations au petit matin, leur périple les conduira jusqu'au train fantôme, un des derniers convois de déportation lors de l'été 1944.

Dans l'introduction l'auteur évoque le lancer de tracts contre Pétain et fait parler son père qui dit : « Pour nos copains, tout a commencé comme un jeu d'enfants. Certains n'auront pas eu le temps de devenir adultes : Delacourtié abattu par des policiers français, Clouet fusillé à Lyon, quant à Bertrand, personne ne retrouvera le coin de champ où il repose... ».

Eh bien nos fidèles lecteurs savent que Blagnac Histoire et Mémoire a retrouvé « le coin de champ où il repose » grâce à l'article d'André Arnal dans notre revue 66. Nous avons donc écrit à Marc Lévy pour le lui indiquer. Voici sa réponse :

Bonjour Monsieur Arnal,  
Merci beaucoup pour votre message.  
J'avais, depuis la publication de la BD, été informé de cet article.  
Je vous remercie encore infiniment et vous adresse mes plus amicales salutations.  
Marc Lévy

## Au domaine de Maniban avec l'espace seniors le 11 décembre 2023

30 personnes ont participé, sous un soleil radieux, à la visite du domaine de Maniban organisé par l'espace Seniors sous l'impulsion d'Isabelle Treille et animée par Annie Thomas de BHM. Que de découvertes ! Le château du XVII<sup>e</sup> siècle et son parc, la transformation d'une propriété aristocratique en un domaine monastique en 1852 sous l'impulsion des Trappistines, les peintures murales et les vitraux de la chapelle réalisés par Louis Mazetier après le 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale. Une visite réussie, beaucoup de questions et de discussions et un accueil parfait de la communauté des Bénédictins.



*Le château de Maniban, façade Sud: E*

## Les enfants juifs en exil pendant la deuxième Guerre Mondiale : soirée Cinéma-conférence au REX le 9 novembre

A l'invitation des Amis des Archives de la Haute-Garonne, de l'Amicale Franco-Allemande de Blagnac et de Blagnac Histoire et Mémoire 76 personnes dont des élèves du lycée Saint-Exupéry, ont assisté à la présentation des Mémoires d'Edith Goldapper récemment traduites en français et éditées. Le film, Les enfants de la chance, a clôturé cette soirée de mémoire et d'histoire face à la barbarie. 4 conseillers municipaux nous avaient fait l'amitié d'être présents.

*Photo de groupe dans le hall du REX*



## Suzanne Béret a remis le tome II de ses Mélanges d'histoire de Blagnac au maire le 16 décembre 2023

C'est au milieu des Blagnacais et des Blagnacaises, objets de ses recherches, et sur le stand de BHM au marché, que Suzanne Béret a remis au Maire de Blagnac, Joseph Carles, le tome II de ses Mélanges consacré au long chemin des Femmes, au travail, à l'école et dans la citoyenneté à Blagnac. En vente sur le site de notre association.



## La galette des rois de la boulangerie Blanchard

Cette année les fèves de la galette des Rois (et des Reines) avaient un accent historique grâce à la collaboration entre notre association et les propriétaires de la Maison Blanchard. Les huit fèves ont rendu hommage aux personnalités blagnacaises que l'on croise ici ou là dans les noms de rue ou à la lecture des plaques commémoratives. Ils font partie de notre vie quotidienne, comme François Cantayre, notre premier maire, certains ont été des héros comme le général Compans ou le docteurs Contie, d'autres des hommes et des femmes centraux pour notre ville comme Jeanne Hérissou qui a légué sa maison pour construire la première école de filles ou P-G Latécoère créateur de l'Aéropostale. Merci à la boulangerie Blanchard de ce geste gourmand et mémoriel.



**LAMARQUE** : Elle oeuvra pour l'amélioration des conditions du travail des femmes.

**HÉRISOU** : Elle légua ses biens à la commune de Blagnac pour que les filles soient aussi instruites et qu'une école soit construite.

**LATÉCOÈRE** : Ingénieur de grand talent, homme de labeur et de probité sans qui le réseau de tramway électrique n'aurait pas vu le jour. La ligne officielle de la ligne électrique de Blagnac a eu lieu le 13 avril 1914.



*Madame Blanchard nous présente une Limoux*

## ERRATUM

La rédaction de Blagnac Questions d'Histoire présente ses excuses à l'historienne Françoise Baychelier dont le prénom avait été mal orthographié dans notre article sur la confrérie de Saint-Jacques (revue n°66).

Voilà qui est fait avec nos remerciements pour ses apports sur l'histoire de notre ville.



*A droite, Miss Blagnac 1951 - collection Mme Fontès*